



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

**Concours : CAPES Externe**

**Section : Langues vivantes étrangères**

**Option : Japonais**

**Session 2019**

Rapport de jury présenté par :

**M. Christian GALAN,**

**Président du jury**

## SOMMAIRE

1. Le CAPES externe de japonais 2019 chiffres.....	3
2. Observations générales.....	4
3. Épreuves écrites d'admissibilité.....	7
3.1. Épreuve de composition en japonais.....	7
3.2. Épreuve de traduction.....	12
4. Épreuves orales d'admission.....	19
4.1. Mise en situation professionnelle.....	20
4.2. Entretien sur dossier.....	24

## ANNEXES

Annexe 1 : Programme du CAPES externe de japonais 2019.....	30
Annexe 2 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de mise en situation professionnelle (1).....	31
Annexe 3 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de mise en situation professionnelle (2).....	40
Annexe 4 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de l'entretien à partir d'un dossier (1).....	47
Annexe 5 : Exemple de sujet de l'épreuve orale de l'entretien à partir d'un dossier (2).....	53

## 1 – Le CAPES externe de japonais 2019 en chiffres

Nombre de postes ouverts au concours	3
Nombre de candidats inscrits	39
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	12
Pourcentage des présents par rapport aux inscrits	30,77 %
Nombre de candidats non éliminés <sup>1</sup>	12
Nombre de candidats admissibles	6
Pourcentage des candidats admissibles par rapport aux candidats non éliminés	50%
Moyenne des candidats non éliminés aux deux épreuves d'admissibilité	8,44/20
Moyenne des candidats admissibles aux deux épreuves d'admissibilité	12,48/20
Barre d'admissibilité	10,53/20
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admission	5
Nombre de candidats non éliminés <sup>2</sup>	5
Nombre de candidats admis sur liste principale	3
Pourcentage des candidats admis sur liste principale par rapport aux candidats non éliminés	60 %
Barre d'admission pour la liste principale	11,63/20
Nombre de candidats admis sur liste complémentaire	0
Pourcentage des candidats admis sur liste complémentaire par rapport aux candidats non éliminés	---
Barre d'admission pour la liste complémentaire	---
Moyenne des candidats non éliminés aux épreuves d'admission	11,50/20
Moyenne des candidats admis sur la liste principale aux épreuves d'admission	13,83/20
Moyenne des candidats admis sur la liste complémentaire aux épreuves d'admission	---
Moyenne générale des candidats admis sur la liste principale (total admissibilité et admission)	13,91/20
Moyenne générale des candidats admis sur la liste complémentaire (total admissibilité et admission)	---

<sup>1</sup> Candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (candidats absents, candidats qui ont rendu une copie blanche, candidats qui ont obtenu une note de 0.00 à l'une des deux épreuves).

<sup>2</sup> *Ibid.*

## 2 – Observations générales

La session 2019 du CAPES externe de japonais a été la troisième organisée pour cette langue ; et, pour cette troisième session, le ministère de l'Éducation nationale avait ouvert 3 postes, qui ont tous été pourvus.

Du fait du nombre restreint de candidats et de la nature des épreuves, les observations générales ainsi que l'analyse de chacune des épreuves qui seront faites ci-dessous reprennent dans le fond et dans la forme un grand nombre des remarques générales et des analyses des rapports de 2017 et 2018 qui n'avaient pas lieu d'être modifiées.

L'analyse et les tendances caractéristiques des concours 2017 et 2018 se retrouvent en effet pour la plupart confortées par la session 2019. La réussite des candidats admis découle à l'évidence, par ailleurs, outre leur bon voire excellent niveau linguistique, de la capacité qu'ils ont eue à prendre en compte les remarques et conseils figurant dans les rapports 2017 et 2018, et à se préparer en conséquence.

On ne peut donc qu'insister sur le fait que les candidats des futures sessions doivent prendre le temps de lire en détail le présent rapport, ainsi que ceux des années passées, et intégrer à leur préparation les enseignements et les informations qu'ils contiennent.

On rappellera ensuite que le CAPES est délivré aux candidats qui, ayant réussi les épreuves d'un concours externe, d'un concours interne ou d'un troisième concours – pour le japonais il ne s'agit donc pour le moment que d'un concours externe –, ont accompli un stage d'une durée d'une année évalué dans des conditions définies par voie réglementaire. Son obtention permet, après validation de l'année de stage et du diplôme de master, de devenir professeur certifié.

Le CAPES externe de japonais a été mis en place depuis 2017 sur la base du CAPES rénové défini en 2014 dont le contenu repose sur un équilibre entre épreuves relevant de la discipline et épreuves professionnalisées.

L'origine géographique des candidats est toujours aussi diverse et couvre l'ensemble du territoire national : les inscrits relevaient de 14 académies différentes, et les présents aux deux épreuves d'admissibilité de 7 académies.

Sur les 39 candidats initialement inscrits, 12 ont été présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité, 6 ont été déclarés admissibles, et 3 ont été finalement déclarés admis à la suite des épreuves d'admission.

Ces derniers ont été conduits dès la rentrée 2019 à exercer le métier d'enseignant de japonais en tant que professeurs stagiaires dans un établissement secondaire tout en suivant en alternance une formation de l'INSPE (ex-ESPE) en vue d'obtenir leur titularisation à la fin du parcours effectué pendant l'année de stage.

Le jury tient à féliciter les admis ainsi que tous les candidats qui ont préparé ce concours. Le CAPES est en effet un concours exigeant qui demande aux candidats d'avoir une formation universitaire solide en langue et civilisation japonaises, une connaissance de la didactique du japonais, ainsi qu'une bonne connaissance du système éducatif français. Outre les connaissances et les compétences d'ordre académique et linguistique évaluées en premier lieu par les épreuves d'admissibilité, le concours exige, notamment lors des épreuves d'admission, de faire preuve de bonnes capacités de synthèse et d'argumentation ainsi que d'une maîtrise parfaite de la langue française et d'un positionnement professionnel déjà bien réfléchi.

L'analyse globale de la session 2019 montre toutefois sur ce plan, comme c'était déjà le cas lors des deux sessions précédentes, que le principal obstacle pour une majorité de candidats demeure la compétence en langue japonaise. Les résultats de chaque épreuve et les performances des candidats seront analysés plus loin dans ce rapport, mais quelques chiffres suffisent à mettre en avant cette réalité. En composition japonaise, 7 candidats sur 12 ont eu une note inférieure à 10 dont 6 une note inférieure ou égale à 6,5. En traduction, 6 candidats sur 12 ont eu une note inférieure à 10, dont 5 une note inférieure ou égale à 6,25.

La moyenne des notes de l'ensemble des candidats à chacune des deux épreuves est comparable à celles des années précédentes, avec une polarisation forte aux extrêmes : bons et très bons candidats d'un côté et faibles voire très faibles candidats de l'autre.

Les notes sont, pour chaque candidat, plutôt équilibrées entre les deux épreuves. Ce qui laisse de fait apparaître au regard des performances dans ces épreuves essentiellement fondées sur la maîtrise de la langue japonaise – une nouvelle fois, comme au cours des sessions précédentes –, trois catégories de candidats : ceux qui maîtrisent d'une manière satisfaisante voire très satisfaisante celle-ci, tant sur le plan de la production que de la compréhension, et sont effectivement au niveau – voire au-delà – des compétences attendues d'étudiants de master ; ceux qui, notamment en traduction, sont un peu en deçà de ce niveau, mais pas très loin, et qui doivent mieux se préparer tout en continuant de progresser dans la maîtrise de la langue japonaise ; et ceux qui ont un niveau linguistique véritablement insuffisant pour un tel concours et qui doivent en priorité améliorer leurs capacités d'expression et de compréhension-traduction dans cette langue.

Le niveau requis pour ce concours est établi à partir de ce que l'on attend en général de bons étudiants de japonais de master, niveau minimum pour pouvoir enseigner cette langue en toute autonomie à des élèves du secondaire. Pour que les choses soient bien claires, le niveau et les performances attendus (qui seront détaillés plus loin dans le rapport), sont en tout point inférieurs aux exigences de l'agrégation.

Si les candidats admis ont proposé des productions satisfaisantes, voire brillantes, et ont répondu aux exigences aussi bien linguistiques que didactiques ou professionnelles, un grand nombre de candidats n'avait visiblement toujours pas une perception claire des attentes du jury sur tous ces plans. Si cela était compréhensible dans le cas de la session 2017, du fait de l'urgence dans laquelle celle-ci avait été mise en place et de la difficulté des candidats à se préparer correctement à des épreuves pour lesquelles il n'existait aucune annale ni exemple, cela l'est beaucoup moins pour les sessions suivantes, le rapport 2017 puis le rapport 2018 étant disponibles. Trop peu ont su s'en servir de manière efficace.

Rappelons pour finir que le programme de la session 2020 est disponible sur le site officiel du ministère ([http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes\\_externe/32/4/p2020\\_capes\\_ext\\_lve\\_japonais\\_1140324.pdf](http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/32/4/p2020_capes_ext_lve_japonais_1140324.pdf)) et qu'un grand nombre d'indications bibliographiques se trouvent dans des documents ressources pour le cycle terminal (langues vivantes et littérature étrangère en langue étrangère) publiés sur le site Eduscol.

Comme le stipule par ailleurs ce dernier site, ce programme définit « les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement d'enseignants. » et « Lorsqu'il est fait

référence à des programmes du second degré, il s'agit des programmes en vigueur à la rentrée scolaire 2019. » disponibles ici : <https://eduscol.education.fr/pid34187/langues-vivantes.html> (pour le collège) ; et ici : <https://eduscol.education.fr/pid38708/lycee-general-technologique-bac-2021.html> (pour le lycée).

Nous attirons également l'attention des candidats au concours du CAPES externe de japonais 2020 sur le fait que les modifications apportées aux programmes des collèges et lycées ont entraîné des modifications quant au contenu du programme de celui-ci, comme ils pourront le constater en consultant la page qui lui est dédiée : [http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes\\_externe/32/4/p2020\\_capes\\_ext\\_lve\\_japonais\\_1140324.pdf](http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/32/4/p2020_capes_ext_lve_japonais_1140324.pdf).

Nous nous réjouissons d'avoir été en mesure, par la mise en place de ce CAPES en 2017 et sa pérennisation depuis 2018, d'apporter un nouveau débouché professionnel aux étudiants en études japonaises et de récompenser ainsi le travail de bons ou très bons candidats. Tous nos encouragements vont également à ceux qui ont échoué, alors qu'ils étaient en mesure de réussir à ce concours exigeant. Il leur revient de porter un regard lucide sur leurs points faibles et de persévérer dans leurs efforts pour y remédier. Nous encourageons également les institutions qui en ont la possibilité à mettre en place des préparations adéquates de façon à permettre à un plus grand nombre de candidats d'atteindre le niveau attendu dans les prochaines années. Trop peu l'ont fait au cours des années universitaires passées.

Enfin, personnellement, et comme lors des sessions précédentes, je tiens à exprimer, cette année encore, mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres du jury, pour la compétence, l'efficacité et la disponibilité dont ils ont fait preuve pour que cette troisième session du CAPES de japonais puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Mes remerciements vont également aux cadres de la DGRH du ministère de l'Éducation, dont l'aide et le soutien ont été constants, ainsi qu'au gestionnaire du concours à qui revient une grande partie du succès de cette session. Je remercie également Madame la Provisseure et Madame la Provisseure-adjointe du lycée Jean de La Fontaine à Paris qui ont accueilli les épreuves d'admission dans leur établissement et ont permis que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions pour le jury et pour les candidats.

Le président du jury

Christian Galan  
Professeur des universités  
Chargé d'une mission d'inspection générale  
pour l'enseignement du japonais

*Les parties du rapport qui suivent ont été rédigées collectivement par l'ensemble des membres du jury.*

### 3 – Épreuves écrites d'admissibilité

Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

*Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.*

*Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.*

*L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.*

Remarque importante : pour les deux épreuves d'admissibilité de traduction et composition, seul l'usage d'un ou deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de *kanji*) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

#### 3.1 – Épreuve de composition en japonais

a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- *Durée : 5 heures*
- *Coefficient 2*

*L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.*

*Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 12

Moyenne présents : 8,90

Note la plus élevée : 17,30

Note la plus basse : 1,5

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	2
de 3,1 à 6 / 20	2
de 6,1 à 9,99 / 20	2
de 10 à 11,99 / 20	1
de 12 à 14,99 / 20	4
de 15 à 20 / 20	1

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

L'épreuve de composition en japonais d'une durée de cinq heures relevait pour cette année de la thématique « Voyage, parcours initiatique, exil (le déracinement, l'errance, le retour) ». Le sujet comportait quatre documents, avec une nouveauté pour cette session, la présence d'une illustration (document n° 2). Les documents n° 1 et n° 4 étaient tirés de textes du programme (Ishikawa Tatsuzō et Kayano Shigeru) tandis que le document n° 3 provenait d'un texte inconnu (*Shishōsetsu from left to right*) d'une écrivaine majeure de littérature contemporaine japonaise, Mizumura Minae.

Nous rappelons encore une fois que la liste des œuvres indiquées dans le programme du CAPES ne constitue en rien une liste limitative. Comme indiqué dans celui-ci : « les œuvres suivantes serv[ent seulement] d'appui au programme » (certains programmes de langues du CAPES ne donnent d'ailleurs aucune indication de textes). Si les textes cités dans le programme doivent être parfaitement connus (contenu, contexte), les candidats doivent donc aussi faire preuve, de manière plus générale, de connaissances suffisantes relatives à l'histoire littéraire japonaise (vue dans un sens large : fiction, manga, essai, etc.) pour pouvoir développer leur argumentation (grands mouvements littéraires, écrivains et artistes majeurs, etc.). Il n'est en aucun cas demandé aux candidats d'avoir une connaissance approfondie de toute la littérature japonaise : les textes sont des supports de réflexion avec lesquels les candidats vont pouvoir mener une réflexion aboutie. Ils doivent donc faire preuve de curiosité lors de la préparation de cette épreuve : les textes et les thématiques proposés peuvent leur permettre de cerner de manière plus précise les lectures qu'ils doivent faire dans le cadre de cette épreuve.

Il s'agissait de la troisième édition du concours du CAPES de japonais depuis 2017. Les candidats ont désormais à leur disposition plusieurs rapports que nous leur conseillons de lire scrupuleusement car ils contiennent de nombreuses informations à propos d'erreurs, de mauvaises interprétations qui ne devraient plus être présentes désormais. Nous reviendrons sur certaines d'entre elles au cours de ce rapport.

Cette épreuve est la seule dans le cadre des épreuves d'admissibilité à permettre aux candidats de montrer leur capacité d'expression en japonais. De ce fait, son évaluation porte à la fois sur le niveau de japonais et sur les exigences de fond attendues dans le cadre d'une telle épreuve. Une composition écrite dans un excellent japonais mais dont le contenu est hors-sujet ou trop faible d'un point de vue de la réflexion et des références littéraires et/ou civilisationnelles sera négativement évaluée. De même, une copie bien structurée, avec des idées et une réflexion intéressantes mais dont le japonais n'atteint pas un niveau d'aisance suffisant ne pourra être retenue.

Les candidats sont à nouveau vivement encouragés à prendre connaissance de la description de l'épreuve telle qu'elle est donnée dans les textes officiels (voir plus haut en italique) et à prendre du temps le jour de l'épreuve pour bien lire l'énoncé en

japonais. Comme nous l'écrivions dans le rapport de l'année passée, « certains n'ont tenu compte que de manière partielle de toutes ces indications. Les meilleures copies ont été celles qui ont su s'appuyer sur tous les documents, fournir une problématique en s'appuyant sur la thématique proposée et répondre à cette problématique en fin de rédaction ». Nous reprenons à notre compte ces remarques pour la session 2019.

Les copies que le jury a eu à évaluer cette année montrent que de nombreux candidats ont cependant compris, dans l'ensemble, quel exercice leur était demandé. Si l'on exclut les copies dont le niveau de japonais était beaucoup trop faible pour pouvoir mener une réflexion riche et nuancée, le jury a été satisfait de voir apparaître des problématiques posées en début de texte, même si pour certains, celles-ci étaient souvent ensuite oubliées.

#### – Structure de la composition

Avant toute chose, l'exercice de la composition exige une structuration de la réflexion et du texte écrit par le candidat. Si beaucoup ont compris qu'il fallait trouver une problématique, nous rappelons qu'une problématique, une fois posée, doit trouver une réponse. Il faut pouvoir articuler les textes proposés avec la problématique que veut traiter le candidat. Il n'y a donc ni réponses ni plans prédéfinis par le jury. Ce dernier attend du candidat une réflexion construite, argumentée, et si possible originale, qui mènera à la conclusion.

Il ne s'agit donc pas de décrire les textes, de les résumer et d'en faire une simple paraphrase. Le jury connaît les textes ! Il faut bien davantage les remettre dans leur contexte (nécessité donc d'avoir quelques notions d'histoire littéraire et d'histoire générale) et montrer ainsi que la réflexion s'appuie sur des connaissances solides.

Certains candidats, malgré une structuration visible de leur composition, ont eu des difficultés à proposer un texte homogène, équilibré : certaines parties sont beaucoup moins longues et/ou riches que d'autres, d'autres annoncées sont manquantes, il n'y a pas de conclusion, etc. Sans doute est-ce dû à un manque de temps au cours de la rédaction. Le candidat doit prendre en compte cet aspect-là de l'exercice. Une copie était même « à trous » : le candidat semble avoir rédigé ses différentes parties en parallèle et en laissant de l'espace pour revenir ensuite aux différentes parties laissées en attente. Nous encourageons les candidats à éviter absolument ce genre de pratique qui ne peut avoir que des effets négatifs.

De fait, certaines copies étaient beaucoup trop courtes malgré, parfois, un japonais correct et d'intéressantes idées. Une épreuve de cinq heures ne peut avoir pour résultat une seule page. Au moins quatre pages en double interligne sont attendues.

Le jury rappelle qu'il ne s'agit pas d'un essai : il n'attend pas des candidats des réflexions personnelles ou un texte à la touche littéraire mais qui ne répond visiblement à aucune problématisation.

Le jury constate cependant que des efforts ont été fournis par de nombreux candidats, efforts souvent contrecarrés par des problèmes linguistiques. Une copie a fait montre de compétences linguistiques et réflexives de très haute qualité.

#### – Contenu de la composition

Comme nous l'expliquions quelques lignes plus haut, le jury n'attendait pas une réponse prédéfinie : toute réflexion bien menée, argumentée, dans un niveau de japonais exigé pour un tel exercice, était parfaitement acceptable.

Si de nombreux candidats ont semblé inspirés par la question, beaucoup ont été gênés par leur manque de maîtrise approfondie de la langue japonaise. En outre, le jury a constaté dans de nombreuses copies un flou sur les connaissances historiques (et littéraires), ce qui a pour conséquence de rendre la réflexion proposée parfois incohérente, voire fausse.

Certains candidats, pour expliquer l'immigration au Brésil, ont ainsi évoqué la surpopulation du Japon au début du XX<sup>e</sup> siècle. Était-ce vraiment le cas ? Cet appel à l'immigration était plutôt le fait d'un État japonais qui voyait dans une supposée « surpopulation » de l'archipel la justification à une colonisation qui ne voulait pas dire son nom. Ces candidats ont repris ainsi sans esprit critique les discours officiels de l'époque. On retrouve cette tendance chez un autre candidat qui utilise les explications données par les *nihonjinron*. Un autre candidat encore, en s'appuyant sur le texte de Kayano, a justifié le déplacement forcé des communautés aïnoues à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cela semble montrer une méconnaissance de l'histoire du Japon, ou bien, une mauvaise qualité de la compréhension ou de l'expression en japonais.

Le jury regrette que la majorité des candidats ne se soit que peu appuyée sur les textes proposés. Si ces derniers permettent en effet d'embrayer sur une réflexion plus large, ils doivent cependant être utilisés comme support. La majorité sont en principe des textes littéraires (mais ce n'est pas une obligation) : il faut donc également s'interroger sur ces textes en tant qu'œuvre littéraire.

Le jury se limitera à un seul exemple. Les candidats auraient dû au moins s'interroger sur la présentation graphique des textes : deux étaient présentés verticalement, un (celui de Mizumura) horizontalement. En 2017 et 2018, tous les textes étaient présentés horizontalement. Ce changement de présentation pour la session de 2019 aurait dû interpellé les candidats. Pour celui qui connaissait le texte de Mizumura, la réponse était claire : cette œuvre est présentée de fait à l'horizontale, à l'encontre des règles d'impression des romans japonais. En respectant les règles d'écriture pour cette session, le jury voulait marquer la différence visuelle du texte de Mizumura et « provoquer » les candidats. Que signifie cette présentation particulière ? Ne serait-elle pas liée à la présence de mots écrits en anglais ? Ne serait-elle donc pas par conséquent une volonté de l'autrice d'inscrire dans la chair même du texte cet exil, cet éloignement du Japon et de sa langue ?

Nous invitons les candidats des futures sessions à avoir une maîtrise plus poussée des faits sociaux, historiques et culturels (et donc littéraires) des œuvres présentées au programme. Nous les encourageons également à s'appuyer davantage sur les textes de l'épreuve et à sortir ensuite de ces derniers en proposant leurs propres références.

#### – Compétences linguistiques

Comme on l'a déjà écrit, la composition est un exercice au travers duquel le candidat doit montrer ses capacités de réflexion, ses connaissances sur le Japon, mais aussi l'ensemble de ses compétences linguistiques. C'est la seule épreuve où les candidats peuvent montrer leurs capacités en langue japonaise. Les candidats admis seront amenés à enseigner le japonais : ils doivent donc faire preuve d'un niveau de langue en rapport avec ce métier. Les compétences linguistiques comptent pour environ un tiers du résultat de cette épreuve.

Le jury a constaté que, cette année encore, de trop nombreuses copies n'atteignaient pas le niveau demandé pour l'épreuve du CAPES et pour être capable

d'enseigner à des élèves. Moins de cinq copies faisaient montre d'un niveau relativement correct (avec une copie excellente). Une connaissance défaillante (lexicale, grammaticale ou graphique) peut, non seulement, être source d'erreur dans l'apprentissage pour les élèves, mais également être une source de souffrance pour les candidats qui seraient amenés à enseigner le japonais et qui seraient incapables de répondre aux questions des élèves.

Tout comme le rapport de la session passée, le jury a relevé de nombreuses erreurs et de nombreuses insuffisances.

À l'opposé des rapports précédents, nous ne séparons pas ci-dessous la graphie, la grammaire, le lexique et le niveau de langue. Nous rappellerons rapidement les erreurs récurrentes que le jury a rencontrées cette année (les candidats sont invités à lire également les autres rapports pour voir d'autres exemples).

Même si la tendance est à la diminution, on rencontre encore des compositions écrites à la forme polie. Le candidat doit rédiger un texte à la forme neutre, forme de l'écrit par excellence. Certains candidats qui ont commencé à rédiger à la forme neutre l'oublent parfois en cours de rédaction. Une relecture finale est nécessaire pour effacer ce type de scories. Les formes orales (ん pour の, けれども en début de phrase) sont à proscrire absolument. Il s'agit souvent de mauvaises habitudes prises par les candidats au cours de leur apprentissage. Il faut absolument qu'ils cherchent à s'en débarrasser de crainte qu'ils ne transmettent ces erreurs à leurs éventuels futurs élèves.

Le candidat doit faire preuve d'une très bonne compétence graphique (d'autant plus qu'il peut utiliser des dictionnaires au cours de l'épreuve). Or certains candidats ont des compétences encore floues et hésitantes sur certains *kanji* (pour certains, jusque dans les *katakana*). Écrire en *hiragana* un mot normalement écrit en *kanji* ne devrait donc pas être envisagé. Le jury invite les candidats, en cas de doute, à vérifier dans les ouvrages de référence qu'ils ont apportés avec eux.

Les deux aspects les plus problématiques résident dans la richesse lexicale et la correction grammaticale.

Certains candidats sont visiblement mal à l'aise avec le lexique et abusent de quelques formes car ils n'ont apparemment aucune autre possibilité pour exprimer une nuance. L'exercice de la composition est là pour que les candidats montrent leur compétence en ce domaine. Nous encourageons donc ceux-ci à enrichir ce lexique par la lecture, par le travail sur les synonymes, etc. D'autres candidats sont encore fortement influencés par le français et écrivent par moment dans un japonais « traduit » (Ex. \*根の失い pour « la perte des racines », \*この資料は…述べている pour « ce document dit/raconte que ... »).

Au niveau grammatical et particulièrement en morphosyntaxe, certaines structures continuent à poser d'évidents problèmes aux candidats : ce que l'on appelle la subordonnée interrogative indirecte (か ou かどうか), par exemple dans la phrase incorrecte \*資料がどの立場から亡命について叙述することを説明する, est utilisée de manière souvent erronée.

Il nous faut encore une fois rappeler aux candidats qu'ils doivent être très attentifs quant à l'utilisation des verbes transitifs et intransitifs et à celle des particules afférentes : \*アイデンティティが失ってしまった, \*アイヌたちが日本政府に先祖の住みと (ど) ころからほかの地域まで移住されてしまった. Dans ce dernier cas, 移住する n'est pas un verbe transitif et ne peut donc être mis au passif ici dans le sens voulu par le candidat.

Une autre expression, souvent utilisée par les candidats de manière fautive, doit être parfaitement maîtrisée : une phrase débutant par なぜなら doit se terminer par une indication de la causalité, le plus souvent からだ.

Cette dernière remarque amène le jury à rappeler aux candidats qu'ils doivent apprendre à gérer leur temps. Ils doivent prendre le temps de lire les textes, pour mettre en place leur problématique et leur plan (avec les idées essentielles). Ils doivent ensuite gérer leur temps pour rendre un travail équilibré avec une conclusion et des parties homogènes. Enfin, ils doivent se réserver un temps final pour relire leur texte et faire disparaître le maximum de coquilles.

Enfin, il paraît bon de rappeler encore une fois que les candidats doivent s'efforcer de rendre des copies propres (sans ratures), aérées et agréables à lire. Nous rappelons que les candidats sont amenés à enseigner l'écriture japonaise à des élèves : il faut donc qu'ils travaillent sur la netteté de leur écriture, le respect des règles élémentaires du graphisme de l'écriture japonaise (taille égale des *kanji* et *kana*, bon positionnement des petits *kana*, etc.).

### 3.2 – Épreuve de traduction

a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

*L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.*

*L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 12

Moyenne présents : 7,92

Note la plus élevée : 17,40

Note la plus basse : 0,5

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	2
de 3,1 à 6 / 20	3
de 6,1 à 9,99 / 20	2
de 10 à 11,99 / 20	1
de 12 à 14,99 / 20	3
de 15 à 20 / 20	1

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Le texte proposé à la traduction relevait de la thématique « Voyage, parcours

initiatique, exil (le déracinement, l'errance, le retour) ». On en trouvera plus loin une proposition de traduction, mais, plus que cette traduction elle-même, les candidats et futurs candidats sont fortement invités à prendre en compte les principes et conseils exprimés ci-dessous. La traduction était suivie d'un exercice portant sur les particules connectives *ga* et *shi* qui sera également commenté plus loin.

Le texte à traduire était constitué d'extraits d'un chapitre d'un ouvrage de critique littéraire, lequel présentait l'intérêt de faire écho à la thématique du programme mentionnée.

Il s'agissait d'un texte « technique », constitué de phrases relativement longues et, certes, complexes, mais construites et structurées avec clarté, et suivant un développement argumentatif relativement explicite.

L'objectif, en proposant ce texte à la traduction, était de vérifier la capacité des candidats à pénétrer un texte japonais, « à partir du japonais », en respectant sa structuration et sa construction tant sur le plan grammatical que stylistique. Il s'agissait également de voir la manière dont les candidats réagissaient face à certains passages dont l'enchaînement logique était élusif ou encore face à quelques expressions de caractère philosophique ou socio-culturel (ex. *hi-nihonteki*, *kokyô sôshitsu*, etc.) et la manière dont ils abordaient ceux-ci. Le fait que le texte évoquait la question de traduction qui est l'objectif même de l'épreuve devait également être pris en compte. L'attente des correcteurs n'était pas tant que les candidats produisent une traduction « parfaite », ou si l'on préfère « publiable » pour un lectorat français, mais qu'ils fassent preuve, au travers de leur traduction, d'une bonne compréhension du texte et d'une bonne rédaction de leur traduction en français. Les principaux critères ayant présidé à la notation ont donc été (sans hiérarchie entre ces critères) : la présence ou non de contresens, la compréhension de la structure argumentative de l'auteur, le rendu en français de l'enchaînement de ses arguments, la quantité de texte traduite, le style et la qualité du français.

Si le jury se félicite d'avoir pu lire quelques traductions témoignant d'une bonne compréhension du texte ainsi que d'une maîtrise satisfaisante des techniques de traduction, la correction de cette épreuve a cependant mis en lumière quelques problèmes sérieux dans la manière dont les candidats avaient abordé cet exercice.

Quelques candidats n'avaient notamment pas, à l'évidence, le niveau nécessaire – linguistique et culturel – pour traiter ce texte.

Certains des problèmes rencontrés par les candidats étaient d'ordre général, tandis que d'autres étaient plus directement liés à des erreurs commises au regard du texte lui-même.

On peut ainsi se demander, à la lecture de certaines copies, si leurs auteurs ont procédé à ne serait-ce qu'une seule lecture préalable de l'ensemble du texte proposé. Il s'agit pourtant là d'une étape indispensable qui permet notamment – au travers d'une ou plusieurs lectures rapides – de parvenir à une idée générale du sens du texte et de glaner autant d'informations concrètes qui serviront de repères au moment du passage à la traduction proprement dite des différents paragraphes. Une lecture rapide et préalable du texte en entier aurait ainsi dû permettre aux candidats de comprendre que celui-ci se structurait autour de l'idée générale selon laquelle le processus de traduction permet de faire apparaître, à propos de l'œuvre d'Abe Kôbô, des aspects culturels qui échappaient à l'analyse de la part des commentateurs japonais.

Cette compréhension de l'idée conductrice du texte dans son ensemble était absolument nécessaire avant d'entreprendre la traduction. Plusieurs lectures préliminaires réfléchies étaient donc indispensables.

L'exercice de la traduction consistait ensuite à restituer au plus près l'essence du texte original, tant dans sa lettre que dans son esprit. Cette épreuve vise en effet, redisons-le, à juger de la compétence des candidats à comprendre en profondeur un texte japonais et à restituer correctement celui-ci dans une traduction en français.

Concernant ce dernier point, autant les correcteurs peuvent être indulgents avec tel ou tel mot ou expression du texte source dont le sens a été mal compris ou mal traduit en français, autant il leur est impossible de valider des traductions qui sont impropres, incorrectes voire incongrues sur le plan de la langue d'arrivée, le français. Est-il nécessaire de rappeler que l'une des compétences du professeur, quelle que soit la discipline enseignée, est de « maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement », à plus forte raison lorsqu'il s'agit de l'enseignement d'une langue ?

Cinq heures est une durée à la fois longue et courte pour une traduction : longue pour l'effort et la fatigue que celle-ci génère, courte au regard de la taille du texte à traduire. Sur ce plan, le texte était légèrement plus long que celui de l'an dernier. Il nécessitait une lecture attentive et lente permettant de restituer la richesse de son expression et notamment d'aborder de manière immédiate et appliquée — et dans une subtile mise en abîme — la question des problèmes posés par l'opération de traduction, et ce pour permettre au jury de juger de la capacité des candidats à gérer leur temps pour arriver aux qualités et niveaux attendus du travail. La plupart des candidats sont d'ailleurs arrivés au bout du texte.

Parmi les candidats qui sont parvenus à comprendre le texte, beaucoup ont cependant manqué de temps, ce qui s'est traduit par un style maladroit et une traduction souvent littérale, ou encore une absence de stratégie cohérente et réfléchie. Les futurs candidats devront donc s'entraîner à traduire en temps limité de longs textes, et pour ce faire commencer par lire ceux-ci sans dictionnaire pour atteindre un rythme de lecture supérieur, dans le but de pouvoir faire une lecture globale du texte avant de commencer à le traduire.

En général, et même si chacun a sa propre pratique de l'exercice, toute traduction du japonais vers le français procède en deux temps : un premier temps de compréhension du texte, de traduction soucieuse de rester au plus proche du texte japonais (sans rien enlever ni ajouter à celui) et de respecter la structure du texte et sa construction sur le plan des arguments développés, et d'un premier rendu dans un français syntaxiquement et orthographiquement correct ; puis un second temps (qui peut être très long) de relecture, de peaufinage, de vérification des nuances, d'amélioration du style et de la langue, etc. La production des candidats attendue par les correcteurs correspondait à la fin du premier temps.

L'un des aspects majeurs sur lesquels la différence entre les bonnes et les moins bonnes copies s'est faite concerne la qualité de la restitution de la logique argumentative du texte, elle-même étant conditionnée par la maîtrise de la complexité linguistique du texte ainsi que celle de la variété de l'expression. Notons que l'exercice mettait sur un même niveau d'exigence les langues source et cible, compréhension et rendu.

Loin de se caractériser par l'emploi exclusif de phrases très courtes, d'une argumentation évasive et présentant des tournures répétitives par exemple, le texte exigeait en premier lieu, de la part du candidat, la connaissance d'un large spectre linguistique, et de fait la maîtrise d'une grande variété de structures grammaticales,

locutions et autres expressions idiomatiques ainsi que leur organisation au sein de phrases longues et complexes.

Celles-ci présentaient ainsi des constructions relativement complexes, assez souvent introduites et/ou ponctuées par un connecteur logique (*dakara koso, soshite, chinami ni, shikashi, ippô, sore ni taishite*), allant d'une rare phrase nominale (intégrant toutefois plusieurs déterminantes assez longues) à des structures en deux propositions ou plus, le plus souvent reliées par une particule connective (du type *-te* pour les suspensives « simples » et *ga, shi, temo, to, nagara, ou ba*), ou parfois par des mots-outils tels que *tame* ou encore *ue*, en passant par des constructions d'un seul tenant, certes structurées autour d'un mot verbal ou de l'élément *desu* mais multipliant compléments (quoi que souvent clairement séparés à l'aide de virgules) et autres adverbes. C'est sur cette base que la plupart intégrait des déterminantes simples (mot nominal, mot de qualité) ou complexes (propositions entières), « à tiroirs », pour lesquelles il convenait de repérer avec exactitude le mot nominal déterminé – l'exercice n'ayant pas toujours été correctement réalisé par les candidats.

La longueur des phrases et le caractère explicite de l'argumentation suivie (guidée par l'usage fréquent de connecteurs logiques et illustrée par de nombreux exemples) ont peut-être facilité, d'un certain point de vue, la traduction vers la langue cible pour des candidats familiers d'un style argumentatif courant en français, mais la maîtrise de structures grammaticales variées, la compréhension de la hiérarchisation très complexe de celles-ci au sein de phrases relativement longues, ainsi que le rendu avec clarté, en français, de problèmes rencontrés par des traducteurs dans des langues cibles encore différentes de celle demandée ici, ont sans doute requis un effort plus important encore dans la traduction du texte. L'une des principales difficultés des candidats semble en effet avoir été le maintien d'un niveau d'expression fluide et naturel en français, en raison de la nature relativement élémentaire des structures grammaticales du texte (que l'on ne saurait conserver telle quelles), et plus fondamentalement du caractère éluif de l'argumentation suivie, qui requérait une attention et un suivi particuliers portés à l'enchaînement logique de chacune des phrases entre elles et plus globalement de chacun des paragraphes entre eux, en bref à la cohérence du texte entier.

La différence entre les bonnes copies et les moins bonnes concerne par ailleurs la « hiérarchisation » des verbes et la connexion entre ces derniers. Avec les particules enclitiques et les particules connectives, les verbes, ou plus exactement les formes des verbes, constituent l'un des éléments les plus importants de la structuration des phrases. Pour certains candidats qui traduisent les verbes et les intègrent dans la phrase en français dans l'ordre où ils apparaissent en japonais, il semble n'y avoir aucune nuance entre les formes en *-te*, les formes suspensives *ren.yô*, voire les formes déterminantes ! Dans le même ordre d'idées, des éléments tels que *kara, node, nado*, ne portent pas systématiquement sur le seul verbe ou élément déterminant qui les précède, mais peuvent porter sur d'autres verbes ou éléments précédents. Une grande rigueur est donc nécessaire pour « entrer » dans le texte à traduire, et accepter sa logique, et reproduire leur structure. Bien sûr, dans le cas des phrases qui apparaissaient peu naturelles une fois traduites en français, il était possible sinon souhaitable de les restructurer afin de les rendre en français avec fluidité : encore fallait-il que cela se fasse dans le respect du sens du texte (et des arguments développés par

l'auteur) et sans rien enlever ni ajouter au texte proposé, ni casser sa logique argumentative.

Quelques règles de base à respecter :

- écrire lisiblement (ni trop gros ni trop petit), ne pas proposer de copie trop raturée, difficile à déchiffrer ;
- respecter l'économie du texte à traduire (parties, paragraphes, saut de ligne, retour à la ligne, tirets, guillemets, parenthèse, etc.) et la reproduire dans le texte d'arrivée ;
- connaître et respecter les grandes règles de la syntaxe japonaise (ce qui est derrière ne peut déterminer ce qui est devant, nuances de connexion induites par les formes verbales, etc.) ;
- ne pas choisir systématiquement le premier sens proposé par les dictionnaires pour une entrée donnée ;
- ne pas proposer plusieurs possibilités de traduction pour un même élément ;
- respecter l'usage propre aux études japonaises de citer le nom de famille avant le nom personnel ;
- ne pas sauter de passages ou expressions (sans au minimum le signaler) ;
- ne pas oublier de marquer les allongements dans la translittération des mots japonais (accent circonflexe ou macron) et, plus généralement, utiliser correctement les règles du système Hepburn modifié ;
- avoir une orthographe parfaite en français (sans oublier de bien maîtriser l'usage des majuscules) ;
- produire des phrases syntaxiquement correctes en français (choisir la bonne préposition pour le bon verbe, enchaîner correctement les propositions, respecter les accords, s'assurer de la concordance des temps, etc.) ;
- développer ses connaissances générales dans le domaine des études japonaises (si les noms des auteurs peu connus étaient systématiquement accompagnés de *furigana*, il n'en allait pas de même des noms de personnages connus), ce qui ne devrait pas empêcher d'approfondir des connaissances générales dans d'autres domaines qui permettraient de mettre en perspective les objets d'enseignement à explorer avec les élèves ;
- ne pas faire figurer de mots japonais en *kana* ou en *kanji* sans transcription.

Sur toutes ces questions, il nous est difficile ici d'aller plus loin, tant celles-ci relèvent du travail qui doit être accompli dans le cadre de l'apprentissage de la langue japonaise. Nous ne cessons par ailleurs de répéter ces consignes depuis trois ans que le CAPES existe maintenant, mais sans apparemment beaucoup d'effets...

L'épreuve de traduction est de fait une épreuve qui ne laisse guère de place à l'improvisation. Il est indispensable de s'y préparer longtemps à l'avance, notamment au regard de la durée accordée (si la plupart des candidats sont certes allés jusqu'au bout du texte, beaucoup de copies sont apparues quelque peu « bâclées » par un évident défaut de relecture).

La proposition de traduction ci-dessous est donnée à titre indicatif, d'autres traductions étaient possibles. On a volontairement conservé ici la lourdeur de certaines phrases pour mieux en faire apparaître la structure grammaticale, libre ensuite aux candidats, comme on l'a expliqué ci-dessus, d'en donner une version plus allégée. La mention de plusieurs possibilités de traduction vise à montrer aux candidats les différentes solutions alternatives qu'ils peuvent avoir, pour un même élément (notamment au regard des différents sens d'un même mot), et entre lesquelles il lui faudra choisir (comme on l'a dit plus haut, les futurs candidats ne doivent absolument pas reprendre cette pratique, c'est-à-dire proposer plusieurs choix de traduction dans leurs copies ; celles-ci ne sont données ici qu'à titre pédagogique).

## PROPOSITION DE TRADUCTION

Le nom d'Abe Kôbô est souvent associé encore de nos jours à des étiquettes de non-japonais, cosmopolite sans pays natal ou encore d'« écrivain apatride ». Comme toutes les étiquettes, celles-ci ne sont que grossières, mais elles ne sont sans doute pas complètement dénuées de fondement. Un écrivain d'avant-garde radicalement coupé de la tradition japonaise, autrement dit sorti du jour au lendemain d'un « no man's land » (il paraît qu'Abe Kôbô disait lui-même : « je n'ai rien appris de la littérature japonaise »). Un écrivain qui ne s'appuyait pas / ne dépendait pas de / ne reposait pas sur la sensibilité japonaise et qui disposait d'une théorie et d'une technique compréhensibles / intelligibles / utilisables dans les autres pays / au niveau international. C'est pour cela qu'il fut compris par les lecteurs des pays étrangers même si ce n'était qu'en traduction, et qu'il devint célèbre dans le monde. Non seulement cette façon de voir est assez convaincante, mais elle a souvent été reprise, par de nombreux spécialistes / commentateurs. « Le point de vue d'un apatride » (Isoda Kôichi), « L'auteur le plus international » (Ara Masahito) : les essais portant ce genre de titre ne sont pas rares, et d'ailleurs, quand la revue *Yurika* (Eurêka) a fait un numéro spécial sur Abe Kôbô (janvier 1976), il avait pour titre « La littérature de la perte du pays natal / du déracinement ». Et non seulement sa réputation à l'étranger est souvent ressassée, de manière presque insistante, mais de plus, Abe Kôbô est de loin l'écrivain japonais contemporain que l'on compare/mesure le plus à des auteurs étrangers. [...]

Bien sûr, même s'ils sont une minorité, certains démentent / nient clairement cette image d'un Abe Kôbô « non japonais », « international ». Chose intéressante, c'est apparemment parmi les chercheurs en littérature japonaise étrangers que se trouvent le plus de personnes à prétendre / soutenir qu'Abe Kôbô est plutôt « japonais ». Par exemple, Donald Keene, qui a signé dans le numéro d'avril de *Chûô Kôron* un éloge funèbre intitulé « Un génie authentique, Abe Kôbô », en est l'archétype. « Soutenir qu'Abe Kôbô n'était pas japonais parce qu'il était international est une grande erreur. (...) Certains critiques disent qu'il s'agit d'une littérature dont la nationalité n'est pas claire parce que les personnages des romans d'Abe Kôbô n'ont pas de nom et les lieux ne sont pas identifiés, mais moi je pense que toutes ses œuvres mettent en scène des Japonais évoluant dans des environnements japonais. (...) Par exemple l'arrière-plan de *L'Homme transformé en bâton* est constitué d'un grand magasin terminal de gare, et sur le toit se trouve un jardin avec une aire de jeux ; trouve-t-on des jardins avec des aires de jeux sur les toits des gares en dehors du Japon ? Par ailleurs dans *Les Amis*, on trouve dans un dialogue « Avec tes chaussures aux pieds, tu n'as pas honte ? », mais l'habitude de se déchausser au moment d'entrer chez quelqu'un n'est-elle pas vraiment japonaise ? Cependant, même sans ces indices, il est évident que les romans et les pièces d'Abe Kôbô sont japonais. » Au passage, la traduction en anglais par Donald Keene de « Avec tes chaussures aux pieds, tu n'as pas honte ? » est « *What do you mean, breaking in, without even taking off your shoes ?* » (« Qu'est-ce que tu as dans la tête à t'introduire ainsi sans même enlever tes chaussures ? ») et si la nuance du terme japonais « *dosoku* » (les chaussures aux pieds) n'est pas transmise, c'est compensé par l'ajout du verbe « *breaking in* » (s'introduire).

En fait, les romans d'Abe Kôbô regorgent d'expressions comme « *dosoku* » qui, très naturelles en japonais, ne trouvent pas leur équivalent en langues étrangères (et donc sont difficiles à traduire). En soi, c'est probablement normal puisque ce sont des romans écrits en japonais. D'ailleurs, en relisant *La Femme des sables*, je suis moi-même tombé sur l'énoncé « [Le viol psychique], c'est comme manger du *konnyaku* / *konjac* sans sel ». Ayant des activités

professionnelles qui m'amènent parfois à faire de la traduction, j'ai senti ma curiosité s'éveiller et je me suis demandé comment on pouvait le traduire, j'ai donc regardé dans les traductions en anglais et en russe que j'avais sous la main. La traduction en anglais de Dale Saunders propose « c'est comme manger du flan de tapioca sans sucre ».

Quant à la traduction en russe de Vladimir Grivnin, qui s'est chargé de presque toutes les traductions d'Abe Kôbô dans l'ex-Union soviétique, quelle ne fut pas ma surprise de constater qu'elle omettait l'équivalent de huit colonnes environ du texte japonais aux alentours de cette phrase ! Dans les traductions occidentales, et ce n'est pas uniquement le cas de la Russie, il n'est absolument pas rare de sauter les endroits qu'on ne peut pas traduire de façon satisfaisante, mais pourquoi ce passage a-t-il été omis ? [...]

Loin de moi l'idée de développer des arguties sur des petits points linguistiques. Je voulais juste montrer par de minuscules exemples concrets que même un texte écrit avec un souci de rationalité / d'objectivité laisse apparaître des caractéristiques locales au moment où l'on essaie de dépasser les limites de la culture (ce que représente l'opération de traduction), ce qui engendre divers problèmes. Mais ces « caractéristiques locales » sont si évidentes aux yeux des personnes de langue maternelle japonaise qu'ils ont du mal à les discerner. Inversement, ceux qui sont les plus sensibles à ce point sont, évidemment, les traducteurs étrangers. La remarque suivante de Miroslav Novak, qui a traduit *La Femme des sables* en tchèque, vient probablement de son ressenti : « Abe, qui possède profondément les éléments d'une inspiration littéraire non-japonaise et est interprété à première vue comme non-japonais, est en cela au contraire / est d'autant plus au contraire un auteur extrêmement japonais. » (Traduction de Kurisu Kei)

Extrait de (Numano Mitsuyoshi « Henkyô to iu wana – Abe Kôbô wa hontô ni « mukokuseki sakka » ka (« Le piège du pays lointain – Abe Kôbô était-il vraiment un « auteur apatride » ?) in *W bungaku no seiki e – Kyôkai o koeru nihongo bungaku* (Vers le siècle de la littérature monde – Une littérature en langue japonaise qui dépasse les frontières), Goryû shoin, 2001 (modification partielle du texte d'origine)

Concernant l'exercice qui suivait la traduction, son libellé était le suivant : « Proposez et discutez, de *manière contrastive* et en fonction des choix de traduction que vous aurez effectués, des pistes de traitement *en situation d'enseignement* des différentes occurrences de l'élément linguistique souligné (il n'est pas demandé d'effectuer une analyse complète de chacune des occurrences prises isolément). »

Tous les mots étaient ici importants, et il apparaît clairement que si cet exercice a été mal traité par beaucoup c'est en premier lieu parce qu'il a, tout d'abord, sans doute surpris de nombreux candidats et surtout parce qu'il a été mal compris. De fait, l'exercice a souvent donné lieu au pire, le pire se résumant à deux cas de figure bien précis : l'analyse quasi systématique des différentes occurrences de la forme apparaissant dans le texte (qui était pourtant explicitement non demandée), voire la méconnaissance manifeste ou l'acquisition erronée des éléments grammaticaux dont il était question et la présentation d'une « leçon type » complètement déconnectée du texte.

Nous ne donnerons pas ici de correction type de cet exercice, qui ne serait de toute façon pas reproductible pour les prochaines sessions, son traitement pouvant par ailleurs prendre des formes très différentes suivant les candidats. Aucun des traitements proposés n'étant en lui-même « juste » ou « faux » (sauf énonciation d'incongruités grammaticales, assez nombreuses dans le cas présent), le jury a essentiellement pris en compte la qualité de l'argumentation et la cohérence entre la présentation des différentes valeurs de la structure ainsi que la qualité de la réflexion au sujet des pistes proposées.

Voici toutefois quelques principes généraux de traitement s'appuyant sur ce qui était demandé. On attendait ainsi des candidats :

- 1) qu'ils identifient l'élément souligné, en l'occurrence donc, les particules connectives *ga* et *shi*, et en donnent les valeurs principales : l'adversatif, et la liaison simple pour le premier, l'accumulation d'informations et l'explication de

- la cause pour le second ; plus que l'exhaustivité sur le plan de la grammaire et plusieurs présentations de cette forme étant par ailleurs possibles en fonction des éléments pris en compte, c'est surtout la cohérence de la présentation proposée par le candidat qui était attendue ici ;
- 2) qu'ils expliquent que ces différentes valeurs dépendent surtout du sens des phrases et du contexte et en donnent un ou deux exemples *à partir des choix de traduction* qui ont été les leurs, et non pas des exemples reformulés (attention par ailleurs de bien choisir des exemples qui correspondent vraiment aux valeurs présentées) ;
  - 3) qu'ils proposent des pistes d'enseignement :
    - en précisant et surtout argumentant le moment le plus souhaitable de l'introduction de ces formes dans les années ciblées (par exemple en 1<sup>re</sup> LV3) : l'argumentation est en effet ici essentielle car plusieurs points de vue sont possibles en fonction des éléments retenus (fréquence d'utilisation, capacités des élèves, nécessité au regard des besoins de l'expression, caractère naturel ou artificiel de la production, etc.) ;
    - en évoquant les prérequis sur le plan de la construction ;
    - en évoquant les difficultés que cette forme peut soulever pour les apprenants ;
    - en discutant la nécessité (ou pas) de présenter telle ou telle valeur en fonction du niveau d'enseignement (beaucoup de réponses acceptables si justifiées et argumentées) ; etc.(rappelons que le descriptif d'une leçon n'était toutefois pas nécessaire) ;
  - 4) qu'ils rédigent leur réponse à la question posée de manière claire et dans un français parfait et que, notamment, les choix des termes explicatifs (grammaticaux, syntaxiques, linguistiques) soient pertinents.

#### **4 – Épreuves orales d'admission**

*Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

*Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.*

Ajoutons ici que, en vue de procéder au recrutement de professeurs du second degré, le jury observe tout particulièrement, dans les différentes phases de ces épreuves, la capacité communicationnelle des candidats, de même qu'il évalue leur aisance, leur clarté, leur volonté de convaincre et leur attitude. De la même façon, le jury accorde une très grande importance à la maîtrise des langues française et japonaise dont font preuve les candidats, et prend en compte dans ses jugements la clarté, la qualité et la finesse d'expression de ceux-ci.

Remarque importante : pour les deux épreuves orales d'admission, seul l'usage de deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de *kanji*) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

## 4.1 – Mise en situation professionnelle

a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- *Durée de la préparation : 3 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)*
- *Coefficient 4*

*L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.*

*L'épreuve comporte deux parties :*

- *une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,*
- *une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.*

*Chaque partie compte pour moitié dans la notation.*

*La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 5

Moyenne présents : 11,80

Moyenne admis : 14

Note la plus élevée : 17

Note la plus basse : 8

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	0
de 6,1 à 9,99 / 20	2
de 10 à 11,99 / 20	0
de 12 à 14,99 / 20	2
de 15 à 20 / 20	1

### c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Dans cette épreuve, les candidats doivent bien établir le lien entre la première partie académique et la seconde partie plus professionnelle, ce qui exige d'eux une compréhension fine des documents à la lumière des notions ou bien des thématiques retenues.

Les supports authentiques constituant le dossier, de nature et de sources variées, n'étant pas hiérarchisés, c'est aux candidats d'effectuer cette tâche et de les mettre en relation de façon structurée. Chacun des documents doit donc faire l'objet d'un traitement équilibré et d'une analyse approfondie. La paraphrase ou la simple restitution – même fidèle – du contenu des supports écrits, iconographiques ou audiovisuels, etc., ne sauraient tenir lieu d'analyse.

Liste des sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 1 : Espaces et échanges – immigration et émigration (cf. annexe 2)

Sujet 2 : Idée de progrès – les arts scéniques traditionnels dans la société moderne (cf. annexe 3)

#### *Première partie de l'épreuve*

Il est important tout d'abord que les candidats s'approprient bien le titre et les consignes inscrites sur la première page du sujet. Dans cette première partie en japonais, le jury attend un exposé de nature académique avec une mise en perspective des documents autour d'une problématique. Sur le plan méthodologique, on peut dire que cette épreuve présente des similitudes avec celle de composition, mais réalisée à l'oral, à partir d'un dossier plus professionnel. Les candidats doivent commencer leur exposé par une brève introduction afin de présenter les différents documents et préciser le thème central du dossier ainsi qu'annoncer le plan de leur exposé. Dans le développement, il s'agit de procéder à l'analyse de ces documents et à leur mise en relation, à travers le prisme de la problématique choisie, et ce en lien avec le contenu culturel du programme d'un niveau de classe à déterminer. La conclusion, indispensable, peut proposer une perspective plus large ou une réflexion plus approfondie.

En aucun cas, il ne s'agit de procéder à une simple description des documents les uns après les autres dans l'ordre où ils sont présentés dans le dossier. La définition d'une problématique est nécessaire afin de structurer l'exposé et présenter un axe d'analyse des documents. Une fois celle-ci clairement définie, le candidat peut répondre à la question posée en développant son exposé. Ainsi, par rapport au sujet 1, il était intéressant d'envisager l'évolution du statut du Japon de terre d'émigration à pays d'immigration.

Les références à l'actualité ou à d'autres exemples tirés de la culture et de l'histoire sont appréciées. Ainsi était-il tout à fait pertinent de mentionner les questions actuelles sur l'immigration et l'évolution récente de la législation sur l'accueil de la main d'œuvre étrangère.

– Points positifs :

Certains candidats ont su proposer des présentations intéressantes au regard des thèmes. Ils ont su présenter des exposés structurés en procédant avec méthode

et ont donc su respecter les contraintes de l'épreuve : ils s'étaient visiblement bien préparés à cet exercice. Ces candidats ont été particulièrement convaincants et ont non seulement proposé un plan solide, mais ils se sont aussi montrés très pédagogues durant leur prestation, en annonçant le plan et en le respectant, ainsi qu'en évoluant vers une conclusion logique de leur raisonnement.

Certains ont su recourir judicieusement aux connaissances historiques et culturelles que tout futur enseignant de langue japonaise se doit de posséder et qui sont attendues pour un concours de ce niveau, de même qu'ils ont su se référer avec précision aux programmes et documents ressources du collège, de la classe de seconde et du cycle terminal.

Les candidats ont également bien réagi dans l'ensemble aux questions qui leur ont été posées durant l'entretien. Le jury a pu apprécier chez la plupart d'entre eux un certain dynamisme, un pouvoir de conviction, une présence et une véritable attitude de futur enseignant.

Les notes obtenues lors de cette épreuve, bonnes dans l'ensemble, voire très bonnes, reflètent bien les qualités qui ont été déployées par les candidats dans cette première partie.

- Point(s) négatif(s) :

On insistera sur l'erreur, déjà évoquée, consistant à présenter les documents de façon linéaire sans les mettre en perspective les uns par rapport aux autres.

- La langue

La langue japonaise utilisée était dans l'ensemble fluide et agréable à suivre, pour l'essentiel correcte mise à part quelques erreurs. Certains candidats ont éprouvé des difficultés à comprendre les questions du jury, faute d'une maîtrise suffisante du japonais. Durant l'entretien, un candidat a repris sans les reformuler des expressions des documents fournis pour les décrire. Or, il convient de montrer dans ce cas qu'il faut savoir prendre un certain recul et que le contenu des documents est maîtrisé. Il est important en outre de rappeler qu'il faut absolument éviter l'emploi de tournures propres au registre un peu familier. Il faut donc veiller à employer une langue suffisamment soutenue et claire.

### *Seconde partie de l'épreuve*

Les candidats doivent proposer dans cette seconde partie des pistes d'exploitation pédagogique des documents et ce en fonction de la notion retenue. De ce fait, la connaissance parfaite des différentes notions culturelles des programmes est indispensable. Le jury attend une mise en œuvre pédagogique, adaptée au niveau de classe proposé, sous la forme d'un projet de séquence équilibré et cohérent, avec une brève description des différentes séances qui la constituent. Les candidats doivent en outre proposer un projet de tâche finale en fin de séquence en définissant les attendus en termes d'évaluation.

Les objectifs que le candidat doit expliciter sont de trois natures :

- objectifs linguistiques : quel lexique et quelles structures syntaxiques proposer aux élèves ? Quels sont les éléments linguistiques sur lesquels on

peut prendre appui pour l'étude des documents ? Quelles connaissances ces documents permettront-ils de faire acquérir ou réactiver ?

- objectifs communicatifs : quelles sont les activités langagières sur lesquelles les élèves vont travailler ? Comment et dans quel ordre les documents vont-ils être étudiés ? Quelles sont les difficultés qu'ils peuvent présenter et est-il possible de les adapter ?
- objectifs culturels : quelles connaissances de la culture japonaise les élèves peuvent-ils acquérir ?
- Points positifs :

La plupart des candidats connaissaient les programmes du second degré, et ont su sans difficulté situer la notion retenue par rapport au niveau des élèves. Ils ont montré une connaissance fine des programmes de langue vivante de collège et de lycée, et une certaine aisance avec les entrées culturelles des programmes de seconde et de terminale. La mise en relation avec d'autres disciplines de la part de certains candidats, en particulier, a traduit un bon niveau de réflexion sur les objectifs et la cohérence de l'enseignement secondaire et tout l'intérêt que peut avoir une collaboration avec les enseignants d'autres matières : par exemple, un projet de collaboration avec l'anglais pour le travail de l'écrivain Kazuo Ishiguro ainsi que des apports d'autres sources (extraits de films) en rapport avec la thématique et adaptées à l'âge des lycéens.

La plupart des exposés étaient structurés avec rigueur, fruit d'une véritable réflexion pédagogique sur la façon d'exploiter au mieux les éléments du dossier. Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui présentaient dans la seconde partie des pistes concrètes et cohérentes permettant la construction de compétences communicatives dans les différentes activités langagières, tout en respectant la nature des documents et en prenant appui sur la problématique retenue. La prise en compte de la perspective de l'élève, la formulation de consignes claires et précises ainsi que le souci de la mise en activité des élèves sont attendus en cohérence après une analyse fine du dossier dans la première partie. Certains candidats ont su faire preuve d'une véritable réflexion sur la progression de la séquence en établissant un diagnostic des difficultés présentées par les documents et envisageant la nécessité ou non de les modifier pour les adapter au niveau des apprenants.

- Points négatifs (problèmes constatés) :

Certains candidats ont négligé la possibilité de simplifier ou didactiser certains documents authentiques. Il est possible par exemple de remplacer la forme *ren.yō* suspensive par la forme en TE, ou de simplifier le lexique.

Il faut rappeler que les documents ne doivent pas être utilisés comme simples supports d'exercice ou d'activité mais doivent s'inscrire dans une véritable cohérence dans la progression vers la tâche finale.

Par ailleurs, il faut rappeler l'importance de la question de l'évaluation. Les acquis des élèves (acquis et prérequis) doivent être pris en compte, ou analysés, voire évoqués. Sans ce préalable, la mise en œuvre est dépourvue de bases solides et les conditions pour réaliser une tâche et l'évaluer ne sont tout simplement pas réunies.

Il convient également de ne pas oublier d'envisager l'apprentissage de la compétence graphique qui est un élément incontournable de l'apprentissage de la langue japonaise.

- La langue

Le jury tient à saluer les candidats qui ont fait montre d'une bonne maîtrise de la langue française dans leur prestation. Ces candidats sont tout à fait prêts à s'exprimer face à une classe de la façon requise.

Toutefois, le jury tient à rappeler de façon claire que les candidats doivent utiliser un langage dans lequel sont proscrits des expressions trop familières et totalement inadaptées par rapport à la situation de cette épreuve et leur statut de futur enseignant.

Enfin, il convient de s'adresser au jury et de ne pas rester fixé sur ses notes, le futur enseignant doit montrer qu'il est capable de s'adresser à un auditoire.

#### *Quelques conseils*

Il est essentiel de produire des exposés bien structurés à partir d'un plan clairement établi.

Les futurs candidats doivent en outre être capables de déterminer la notion ou la thématique auxquelles rattacher leur réflexion, d'être exigeants avec eux-mêmes dans la préparation des épreuves du concours, en articulant fortement leurs savoirs théoriques avec leurs savoirs pratiques, ce qui présuppose d'avoir à la fois une bonne culture générale et une bonne connaissance des programmes et de la didactique.

Le jury incite les futurs candidats à construire pour eux-mêmes de véritables stratégies d'accès au sens d'un document afin qu'ils puissent à leur tour transmettre à leurs futurs élèves des outils efficaces.

## **4.2 – Entretien sur dossier**

*a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

- *Durée de la préparation : 2 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)*
- *Coefficient 4*

*L'épreuve porte :*

*– d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,*

*– d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.*

*La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.*

*La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter*

la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 5

Moyenne présents : 11,20

Moyenne admis : 13,66

Note la plus élevée : 17

Note la plus basse : 4

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	1
de 6,1 à 9,99 / 20	0
de 10 à 11,99 / 20	2
de 12 à 14,99 / 20	1
de 15 à 20 / 20	1

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Cette épreuve d'une durée d'une heure est composée de deux parties : une première partie en japonais permettant de vérifier la compréhension d'un ou plusieurs documents audio et/ou vidéo. Cette première partie est elle-même divisée en deux sous-parties : dans un premier temps, le candidat présente sa réflexion en japonais durant 15 minutes. Dans un second temps, le jury interroge le candidat sur sa production pendant 15 minutes, toujours en japonais. La seconde sous-partie, en français, prend appui sur un dossier tiré au sort et composé de productions d'élèves et de documents utilisés en situation d'enseignement. Dans les 20 premières minutes, le candidat présente le résultat de sa réflexion pédagogique et didactique. Dans les dix minutes suivantes, le jury s'entretient avec le candidat au sujet de la réflexion qu'il vient de mener.

Liste des sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 1 : Idée de progrès – Les femmes et le travail (森で働く女性たち)  
(cf. annexe 4)

Sujet 2 : Mythes et héros – Héros du quotidien (学ぼう防災) (cf. annexe 5)

Comme dans les rapports précédents, le jury rappelle les points suivants.

Cette épreuve est différente, malgré une similarité apparente, de l'autre épreuve orale de mise en situation professionnelle. En effet, si la seconde partie de cette dernière amène le candidat à conduire une réflexion pédagogique en amont de la mise en place d'une séquence d'enseignement, l'épreuve d'entretien sur dossier vise à s'interroger sur les acquis (ou les non-acquis) des élèves à la vue de leurs productions et sur les moyens de remédiation à apporter à cette situation. Il faut donc que les candidats prennent, là encore, bien conscience de la différence des exigences des deux épreuves d'oral.

Les candidats admissibles ont dans l'ensemble montré qu'ils maîtrisaient le format de l'exercice. À part quelques rares cas, ils ont su également se conformer au temps imparti pour chacune des parties de l'épreuve. Le jury apprécie cette évolution au bout de la troisième session du CAPES de japonais.

Le jury rappelle au candidat qu'il s'agit d'une épreuve orale. Si les compétences linguistiques, pédagogiques et civilisationnelles sont particulièrement évaluées, ils ne doivent pas non plus oublier qu'ils sont face à un jury et que l'interaction constitue un aspect important. Le jury profite de cet entretien pour également évaluer la capacité du candidat à maîtriser sa relation aux autres, son rapport dans l'espace, le port de sa voix. Le métier d'enseignant est un métier hautement social dans lequel le contact humain est primordial. Le stress peut s'avérer un redoutable adversaire, ce qui a été le cas pour un candidat cette année. Le jury ne saurait trop recommander de se préparer avec d'autres personnes pour évacuer autant que possible cette tension. De manière générale, le jury n'est pas là pour critiquer le candidat, il est là pour écouter ce qu'il a à dire.

Nous rappelons pour les futurs candidats que la première partie de l'épreuve doit amener le candidat à présenter le document audio ou vidéo qui figure dans son dossier, à en extraire les points essentiels et à l'articuler avec la thématique proposée. Il ne s'agit en aucun cas d'en faire une simple paraphrase. À ce stade, le candidat doit être capable de présenter le document, de le contextualiser, de présenter sa structure, etc. Il ne s'agit pas d'apporter une proposition d'application pédagogique du document étudié. Ce sont les documents pédagogiques et les productions d'élèves qui doivent être le support d'une réflexion pédagogique, dans la seconde partie. Nous invitons les candidats à bien distinguer les deux parties de l'exercice.

La première partie de l'épreuve (30 mn) qui se déroule en japonais a été dans l'ensemble bien maîtrisée. Le jury a fortement apprécié les candidats qui ont fait des efforts pour structurer leur réflexion et qui ont mis en place une problématique. Avant de présenter le document, le candidat ne doit pas oublier de replacer dans un contexte plus général ce document. Il faut savoir et pouvoir « sortir » du document pour pouvoir l'expliquer de manière plus convaincante. Une présentation qui se limiterait à résumer le document risque de vite tourner à vide. Ce moment de contextualisation permet au candidat de montrer au jury ses compétences civilisationnelles.

Si cette première partie n'a pas posé de problèmes majeurs cette année, sans doute grâce à une meilleure préparation et à la prise en compte des conseils donnés dans les rapports précédents, la seconde partie qui demande une analyse critique des documents et des productions d'élèves a posé plus de difficultés à certains candidats. Cette seconde partie (30 mn), en français, permet au jury d'évaluer les connaissances et compétences pédagogiques du candidat. De fait, c'est la partie la plus pratique, celle durant laquelle le candidat est au plus près de son futur métier d'enseignant.

Pour pouvoir proposer une réflexion critique, les candidats doivent parfaitement connaître les programmes. Or, cette session 2019 se trouvait dans une période de transition avec la mise en place des nouveaux programmes. Un candidat n'a pas été

assez attentif à la lecture de l'énoncé : les intitulés étaient ceux de l'ancien programme, encore en vigueur au moment de l'épreuve orale. De manière générale, nous engageons les candidats à lire avec beaucoup d'attention les énoncés qui sont porteurs de très nombreuses informations et leur éviteront facilement certaines erreurs.

De même, il est absolument nécessaire de connaître les niveaux du CECRL qui sous-tendent les objectifs des programmes. Certains candidats ont eu des réponses floues quant à celui-ci.

Un des écueils à éviter est par ailleurs de faire une liste des erreurs trouvées dans les productions des élèves. Ici également, il faut problématiser, ou pour le moins, faire un minimum de classement. De même, passer en revue toutes les fautes peut s'avérer dangereux : une liste n'indique rien sur une quelconque réflexion au sujet de la gravité des erreurs des élèves et elle peut faire perdre beaucoup de temps aux candidats. Un candidat s'est retrouvé ainsi, par manque de temps, à ne pas pouvoir développer sa réflexion sur la remédiation qu'il aurait pu proposer.

De manière générale, le jury attend beaucoup des propositions de remédiation : c'est un aspect central du métier d'enseignant. Or, trop nombreux sont les candidats à ne pas pouvoir ou vouloir s'avancer sur ce point. Repérer une faute est certes important mais cela n'a aucun intérêt si le candidat ne propose pas un moyen d'y remédier. De même, il est tout aussi important de repérer les acquis d'une production. Une approche purement négative d'une production ne peut que mener au découragement des élèves (et à une vision tronquée de l'enseignant dans les compétences acquises/non acquises).

Avant de passer à quelques remarques sur le niveau de langue, le jury voudrait particulièrement mettre en avant un aspect qui a parfois été gênant. Certains candidats ont affirmé de manière catégorique certains points de vue pédagogiques. Le jury a tenté plusieurs fois de revenir sur ces affirmations, mais les candidats sont restés sur celles-ci. Nous ne savons pas s'il s'agit d'un effet du stress ou d'une manière de se protéger contre un manque de connaissances sur un point particulier. Quoi qu'il en soit, les candidats doivent être vigilants sur ce point : le métier d'enseignant est un métier qui exige souvent une remise en cause de ses propres acquis mais qui repose également sur un programme et une approche pédagogique qu'il se doit d'appliquer. À titre d'exemple, les activités de groupe, qui permettent le travail de l'interaction, mais valorisent aussi l'esprit d'entraide et la gestion de conflits des élèves sont préconisées par le CECRL et l'approche actionnelle. Remettre en cause cette approche dans le cadre d'un concours qui permet de vérifier si justement celle-ci est assimilée peut se révéler risqué. Ces activités permettent à des grands groupes de pratiquer l'oral régulièrement et invitent les élèves les plus réservés à s'exprimer sans avoir à subir le regard de l'enseignant ou de toute la classe. Par ailleurs, la préparation d'un concours, surtout pour un candidat qui a l'expérience de l'enseignement, devrait constituer une remise en question de ses propres pratiques et une réflexion en amont, de type : « Le travail de groupe ne fonctionne pas. Que dois-je mettre en place pour qu'il fonctionne ? Comment répartir les élèves ? Comment intégrer le fonctionnement du groupe dans les critères d'évaluation ? ».

Dans le même ordre d'idées, si le programme de *kanji* peut être critiqué, cela nécessite de le connaître. Et il faut l'appliquer, malgré les contraintes horaires dont le jury est conscient. Par ailleurs, même si chaque enseignant possède un ou plusieurs domaines de prédilection (expression orale, travail de l'écriture, etc.), il est important de garder deux éléments en mémoire. Premièrement, le travail d'un enseignant de langue est encadré par le CECRL et préconise une mise en œuvre équilibrée des

différentes activités de langage (expression orale en continu, expression orale en interaction, expression écrite en continu, expression écrite en interaction, compréhension orale, compréhension écrite et, pour le japonais, travail de l'écriture). Deuxièmement, l'enseignant n'est pas seul dans sa classe. Au-delà de ses goûts propres, il doit donc garder un esprit ouvert, afin d'adapter continuellement son travail aux réussites et difficultés de sa classe.

Pour finir, un candidat s'est démarqué pour ses compétences très étendues en japonais. Pour les autres candidats, et pour les futurs candidats, nous appelons à être vigilants sur les points suivants :

– utiliser un lexique riche : l'abus de いい, おもしろい, 大きい laisse penser que le candidat ne maîtrise pas un lexique plus nuancé.

Ex. いい判断 → 的確な判断, 正しい判断, 勇気のある判断...

Ex. おもしろい点 → 興味深い点...

– éviter les gallicismes

Ex. 女性の仕事の範囲\* → 分野

Ex. 限り\*について話します → 限界

– maîtriser les techniques de rhétorique

Ex. 何が起きているんですか\* → 起きているのでしょうか

Ex. どうしてなんですか\* → どうしてなのでしょうかなぜでしょうか

De même, certains candidats ne maîtrisent pas la technique de la reprise rhétorique de la question, qui permet en outre de structurer sa réflexion :

Ex. 問題は何かというと...

Ex. 新聞記者が何を聞いたかというと...

– éviter quelques erreurs de base

Ex. によると / によって

Le jury, reprenant les mêmes termes que l'année passée, encourage à nouveau les futurs candidats à faire preuve de curiosité quant à l'aspect culturel des programmes, à maîtriser parfaitement les éléments des programmes officiels et à s'interroger systématiquement sur la pratique de classe (Comment enseigner tel aspect ? Pourquoi enseigner tel aspect à tel moment ? Comment prendre en compte l'hétérogénéité des classes ? Etc.). C'est cette confrontation avec les pratiques concrètes en classe qui peut amener un exposé riche et plus en adéquation avec ce qui est demandé dans l'intitulé de l'épreuve. Si un appui théorique est nécessaire, le jury rappelle en effet que l'exercice se fonde également sur un dossier et sur des productions d'élèves qu'il faut analyser.

## ANNEXES



## Concours externe du Capes et Cafep - Capes

### Section langues vivantes étrangères : japonais

#### Programme de la session 2019

#### **Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)**

Le programme repose sur deux notions et deux thématiques issues des programmes des lycées et collèges.

*Notions des programmes de collège et de lycée :*

1. Mythes et héros
2. L'art de vivre ensemble - Mémoire : héritage et ruptures (guerre et pacifisme)

*Thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère :*

1. L'imaginaire (l'étrange, le merveilleux, le fantastique)
2. Voyage, parcours initiatique, exil (le déracinement, l'errance, le retour)

Les œuvres suivantes serviront d'appui au programme ci-dessus. Le dossier proposé à l'analyse des candidats sera composé d'extraits de l'un et/ou l'autre de ces ouvrages. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture japonaise indispensable à l'enseignement de la langue. L'ensemble du dossier comportera un nombre variable de documents, en fonction de leur nature (sans dépasser 6).

- ABE Kôbô, *Suna no onna*, 1962 (安部公房『砂の女』)
- AKUTAGAWA Ryûnosuke, *Kappa*, 1927 (芥川龍之介『河童』)
- UMEZU Kazuo, *Hyôryû kyôshitsu*, 1972-1974 (楳図かずお『漂流教室』、全巻)
- ISHIKAWA Tatsuzô, *Sôbô*, 1935 (石川達三『蒼氓』)
- LEE Yangji, *Yuhi*, 1989 (李良枝『由熙』)

**Pour les deux épreuves d'admission, le programme est celui des collèges et lycées.**

Code de l'épreuve : 203-7387

**Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle**

**CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2018**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 2 : 6 documents dont 1 vidéo

Notion retenue : **Espaces et échanges** / Immigration et émigration

**Première partie** (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes; suivi d'un entretien de 10 minutes.

Vous présenterez; analyserez et mettrez en relation les documents. L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

**Deuxième partie** (en langue française)

Exposé de 20 minutes; suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents; en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent; de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent; ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.

**Document 1 :**

Vidéo : 在留外国人

Fichier à visionner sur l'ordinateur : Zairyu gaikokujin.mov (source : [http://www.nhk.or.jp/school/common/barcode/?das\\_id=D0005403169\\_00000](http://www.nhk.or.jp/school/common/barcode/?das_id=D0005403169_00000))

**Document 2 :** 海外日本人協会 あべ かよこ / 株式会社スポマ / 協力 : 株式会社メガ・グローバル・パートナーズ



### Document 3 :

#### 「ハーフの私でいいのかな」



2015年3月12日、ミス・ユニバース世界大会の日本代表に、宮本エリアナさん(20)が選出された。宮本さんは、2014年度の、ミス・ユニバースジャパン長崎大会

で、すでに、グランプリを獲得していた。

宮本さんは、母親が日本人、父親がアフリカ系アメリカ人で、長崎県で生まれ育った。中学校をそつ卒業してから、アメリカへ留学、モデル活動を始めた。日本に帰国後、アルバイトをしていたが、やがて、ミス・ユニバース世界大会に参

加しようと、アルバ

イトを辞め、日本におけるモデル活動を開始した。

44人のファイナリストのうち、日本代表に選出された宮本さんは、選出後のスピーチで「ハーフの私でいいのかなという不安もあった」と語った。実は、ハーフがミス・ユニバース世界大会の日本代表に選ばれたのは、初めてである。

宮本さんは、22歳さい未満のため、日本と米国の二重国籍を持っているが、将来、日本国籍を選択する予定だという。「見た目は外国人ですが、心は日本人だと思います。趣味と特技は書道で、得意な日本料理は、本格的なみそ汁です。」と、宮本さんは話している。「世界大会はもっともっと過酷だと思いますけれど、自分を信じて、自分らしく頑張りたいと思います。」

(2015年3月12日の様々な新聞記事による)

## Document 4 :

### ラグビー代表「外国出身」なぜ？ メンバー入りの3要件



ラグビーのワールドカップ（W杯）で、優勝2度の南アフリカを破る歴史的勝利を挙げた日本代表は、選手31人のうち10人が外国出身だ。南ア戦では試合終了間際、ニュージーランド（NZ）出身のカーン・ヘスケス（30）が逆転トライを決めるなど、チームで重要な役割を果たしている。

る。

ラグビーの国際統括機関「ワールドラグビー」は代表の資格について、①その国・地域で生まれた②両親または祖父母の一人がその国・地域で生まれた③36カ月以上、その国・地域に居住している――の3要件を定め、

そのどれかを満たせばいい。

外国出身とはいえ、彼らは生活から日本になじんでいる。10人中5人は日本国籍を取得。その一人、近鉄所属のトンプソンルーク（34）は南ア戦後、「もう、信じられへんわ」と関西弁で感激を表した。地元の大阪府東大阪市では行きつけの定食屋もあり、人気者だ。日本の高校や大学で学んだ選手の多くは日本語を話し、国歌斉唱のため、君が代の練習も積んでいる。

日本ではトンガ出身選手2人が代表に入った第1回W杯以降、外国出身選手の数が増える傾向にあり、批判もあった。そうした中、今大会の日本代表、五郎丸歩（29）は20日、ツイッターで「彼らは母国の代表より日本を選び日本のために戦っている最高の仲間だ。国籍は違うが日本を背負っている。これがラグビーだ」と発信。日本人の積極起用を訴えていたヤマハ発動機の清宮克幸監督（48）も、南ア戦を見て、「国籍や人種の論争はさまたつな話だ」と考えを改めた。

ラグビーがなぜ、代表資格に国籍を求めないのか。それは早々とプロ化して世界に広まったサッカーとは対照的な歩みが背景にある。ラグビーは1995年までアマチュアの立場を守り、主に英連邦内で盛んになった。選手が仕事や勉強のために移り住んだ先でも競技を楽しむように、との思いも込められているという。

実は、日本が23日に対戦するスコットランドの先発にも英国外で生まれた選手が4人いる。代表強化のため、スコットランド生まれの祖父母を持つ選手をスカウトするだけでなく、スコットランドと血縁関係はない南ア出身者が3年前に地域のクラブと契約し、W杯を目指してきた例もある。こうした方法に対し、現地では「競技者が1万人程度で外に人材を求めるのはやむを得ない」という意見がある一方、「居住要件は3年より長くすべきだ」との声が出て

いる。

強豪のNZやオーストラリア（豪州）の代表にも国外出身者は珍しくない。豪州出身で日本代表のエディ・ジョーンズヘッドコーチ（55）は「世界がグローバル化され、ビジネスもスポーツもやり方が変わってきている。日本も適応しなければ。我々のチームは多国籍だが、異文化交流の良き先例になればいい」と話している。

朝日新聞デジタル、2015年9月22日 河野正樹、野村周平

## Document 5 :

### NHK News Up カズオ・イシグロって日本人？

2017年10月13日16時33分



ノーベル文学賞に選ばれたカズオ・イシグロさん。日系イギリス人のイシグロさんですが「芸術的アプローチは日本的なもの」と語るなど、その作品は日本の文化にも影響を受けています。

こうした中、ネット上では「日本人と言っているの？」とか「ほぼイギリス人だから騒ぐのはおかしい」などと、さまざまな投稿が飛び交っています。中には「これで村上春樹さんの受賞が遠のくのかな」なんていう書き込みも。

果たして、カズオ・イシグロさんは“どの国の人”だと考えたらよいのでしょうか。

「カズオ・イシグロって日本人なの？」

「日本生まれの受賞、大変誇らしい」

「日本人かと思ったら？イギリス人だった！」

「日本人扱いするのはおかしい、あくまで日系人」

(…)

カズオ・イシグロさんがノーベル文学賞に選ばれた発表の直後から、イシグロさんを「日本人」に含めて考えるかどうか、「なに人と表記するのが正しいのか」といった投稿がネット上にあふれかえりました。

(…)

カズオ・イシグロさんは、現在62歳。イギリスのロンドンで暮らしています。

1954年、長崎県で、日本人の両親のもとに生まれました。海洋学者だった父親の仕事の関係で5歳のときに家族でイギリスに移住。現地の学校や大学に通い、成人したあとにイギリス国籍を取得しました。

幼いころには両親とは日本語で会話していたということですが、現在は日本語での会話はあまりできないということです。作品も英語で執筆しています。

つまり「生まれは日本、<sup>こくせき</sup>国籍はイギリスの、日系イギリス人」です。

(…)

一方で、みずからのアイデンティティーに関しては、次のようにも語っています。

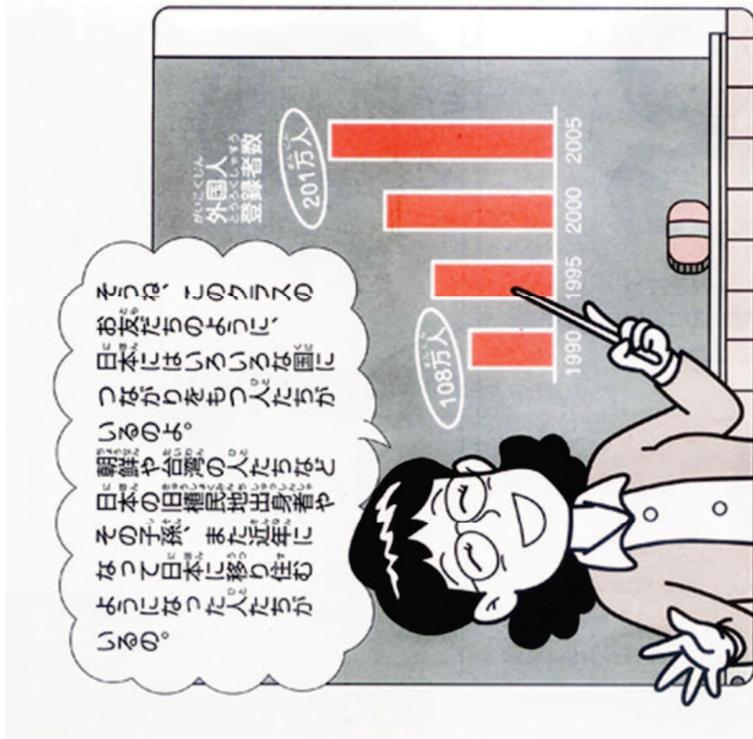
「自分をイギリスの作家や日本の作家と意識したことはありません。作家は一人孤独に作品に向き合うものだからです。もちろん私は日本からもイギリスからも影響を受けてきましたから、自分自身を国際的な作家と考えたいです」

また、日本へのメッセージとして、「日本の読者の皆さん、とりわけ日本の社会にはありがとうと伝えたいです。私がどのように書いて世界をどう見るかは、日本の文化の影響を受けていると思うからです。日本と日本人に非常に感謝しています」と語っています。

(…)

ネットワーク報道部記者 高橋大地





そうね、このグラフの  
お友だちのところに、  
日本にはいろいろな国に  
つながりをもつ人たちが  
いるのよ。  
朝鮮や台湾の人たちなど  
日本の旧植民地出身者や  
その子孫、また近年に  
なつて日本に移り住む  
ようになった人たちが  
いるの。

**在日韓国・朝鮮人**

日本の植民地時代に様々な理由により日本にやってきた朝鮮の人々は、当時の内務省統計によれば1944年には190万人を超えました。第2次世界大戦後に大半が帰国しましたが、入国管理局の資料によると約60万人（1947年時点）が生活上の理由などから日本にとどまりました。1952年、サンフランシスコ平和条約の発効とともに、こうした人々は、日本国籍を失い外国人となつてしまいました。そのような歴史の結果、戦後もっとも多い在日外国人は韓国・朝鮮籍の人たち（在日韓国・朝鮮人）なのです。



私も…  
お母さんが  
言っていたけれど、  
在日韓国・朝鮮人は、  
いまだ日本名で  
生活させるをえない人も  
多いんだって。

私は…  
本名

新しい  
話ね…

**本名と日本名**

日本が朝鮮を植民地としていた1940年、日本は「創氏改名」政策によって、朝鮮の人々の名前を日本式の名前に改めさせました。戦後、在日韓国・朝鮮人には、民族差別のために本名を名づけて日本名を使わざるをえない人がたくさんいました。そうした状況はいまだに残っています。安心して本名を名づけることができる社会が求められています。

Code de l'épreuve : 203-7387

**Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle**

**CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2019**

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 3 : 6 documents dont 1 vidéo

Notion retenue : **Idée de progrès** / Les Arts scéniques traditionnels dans la société moderne

**Première partie** (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous présenterez, analyserez et mettrez en relation les documents. L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

**Deuxième partie** (en langue française)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.

Document 1

芝居の世界

師匠 ① ういっく、まずは基本問題じゃ。

ういっく ② たこそくうイスタートですわね。

師匠 ③ うん。

問題。このぐーシの (あ)、(い)、(う) の写真は、それぞれ①文楽、②歌舞伎、③能楽のどれにあたるか。番言で答えよ。

ういっく ④ 思い出しました。文楽ういっくのが、昔からつたわる人形芝居じょう。

歌舞伎は、役者が演じる芝居。能楽は能や狂言のこと。

だから、(あ) は②の歌舞伎。(い) は③の能楽。(う) は①の文楽。

これが答えです。

師匠 ⑤ ういっく、なんと正解スタートじゃ。

ういっく ⑥ ほくたつて芸能界に生きる人間ですから。昔の芸能のじょうもくわじじょう。

師匠 ⑦ ほほう、自信たつぶりじゃな。ならば、つけて問題じゃ。

今日の主役、近松門左衛門に關係が深いのは、①、②、③、のこち何番。

ういっく ⑧ 答えは簡単。さつき師匠は、門左衛門は人形芝居にたくさん作品を残したじょう。

ういっく ⑨ だから、答えは①番。つまり文楽です。

師匠 ⑩ へー。①番だけでは、はずれじゃ。門左衛門は、人形芝居だけではなく、歌舞伎の名作も数多く残してあるのじゃ。

ういっく ⑪ するい。それを先にいって下さいよ。

師匠 ⑫ 抗議は受けつけぬ。先に進むぞ。



【あ】



【い】

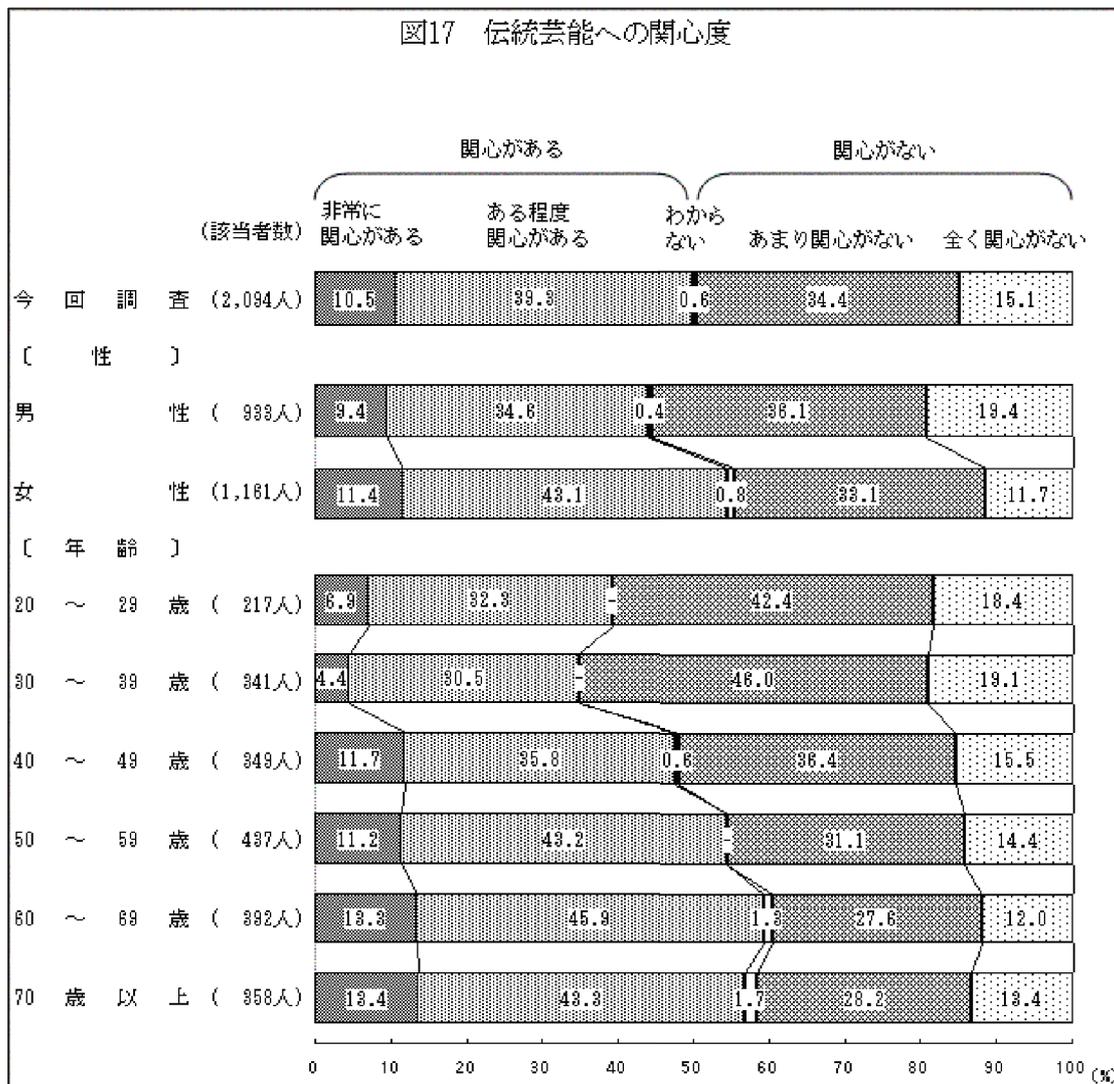


【う】

NHK にんげん日本史, 『近松門左衛門』, 理論社, 2004, p.8-9.

Document 2

日本人は伝統芸能が好きですか



世論調査報告書，平成15年11月調査。

Document 3

昔の歌舞伎と現代歌舞伎

芸術祭十月大歌舞伎 七世松本幸四郎追遠 10月1日(月)～25日(土) 新橋演舞場

歌舞伎 十八番の内 **勧進帳** (弁慶と「富樫」昼夜役替りの競演！)

市川團十郎 松本幸四郎

製作 松竹

9月12日(水) 10:00より 電話予約・Web受付開始

チケットパンフレット 10:00～18:00  
 0570-000-489 03-6746-0333

チケットWeb受付 10:00～18:00  
 03-3046-2000

新橋演舞場

スーパー歌舞伎II **ワンプイース**

市川横内栄 尾田謙介 主演

2015年10月7日(水)～11月25日(水) 新橋演舞場

製作 松竹

## Document 4

### 落語について

この人は「落語家」です。「噺家」<sup>はなしか</sup>とも言います。「落語」という面白い話をします。

落語は、一五〇〇～一六〇〇年頃に、お坊さんや学者などが、織田信長や豊臣秀吉などの戦国大名に面白い話をしたのが始まりと言われていました。

江戸時代（一六〇三年～一八六八年）になると、京都、江戸（今の東京）、大阪で、道に立って人々に話をする「噺家」<sup>はなしか</sup>が出てきました。江戸時代の終わり頃、落語を聞くことができる場所「寄席」<sup>よせ</sup>ができて、たくさんの方が落語を聞きに来るようになりました。今も、大阪と東京に「寄席」<sup>よせ</sup>があります。

落語家は着物を着て、扇子<sup>せんす</sup>と手ぬぐいを持って「高座（舞台）」に上がります。扇子<sup>せんす</sup>は、箸や刀や筆になります。手ぬぐいは、本や手紙になります。

落語には、男や女、おじいさん、おばあさんなどいろいろな人が出てきます。落語家は、その人たちの言葉を全部一人で言います。話がとても面白いので、客は大笑いします。



こうざ あ はなし さんしょうてい しょうざ  
高座に上がって話を三笑亭 笑三さん



せんす て  
扇子と手ぬぐい

レベル別日本語多読ライブラリー、『にほんごよむよむ文庫レベル③ vol.2』,  
「落語」, Ask, 2007, p.2-3.

## Document 5

Extrait de documentaire (Jugemu - Cyril Coppini.avi) à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition :

フランス人落語家の尻流複写三

## Document 6



### 楽しい。だから伝えたい

落語は 400 年近い歴史を持つ日本の伝統的な話芸。たった一人でおもしろい話を演じる。そんな落語に挑むイギリス人女性がいます。

日本に 3 ヶ月だけいるつもりが・・・

ダイアンさんが日本に来たのは 1990 年。小さい頃から外国の絵本や人形などが大好きだったダイアンさんは、バックパッカーとして世界中を旅していた。日本に来るきっかけは、旅先でできた友達から「日本はおもしろいよ」と聞いたから。最初は 3 ヶ月の滞在予定だったが、着物、華道、茶道などの日本文化に魅せられて、「気がつくと 20 年以上になってしまいました。長い 3 ヶ月ですよ」と大きな目を輝かせて笑うダイアンさん。



落語との出会いは、ある有名な落語家の舞台を手伝って欲しかったと誘われたこと。落語を全然知らなかったダイアンさんだが、大好きな着物が着られるチャンスだと、二つ返事でOKした。そして、初めて見た落語。たちまち魅了された。1人で座って話しているだけなのに、いろいろな場所に行ったり、いろいろな人と話したりする姿が見えた。「すごいパフォーマンスだと思った。たった1人で作るイメージの世界。箸や井を持っていないのに、うどんを食べる場面では器の熱さや出汁の匂いまで伝わってきて、食べたくなっちゃった」。



ダイアンさんは落語を日本語と英語で演じるだけでなく、古典落語から創作落語まで、幅広いレパートリーをこなす。創作落語の中では、日本に来てびっくりしたこと、おもしろいと感じたことなど、自分自身の実際の体験を盛り込むこともある。「駅前で配られる無料のティッシュペーパーや、電車の中で寝ていて突然起きるサラリーマンたちなど、おもしろい発見はいっぱいあります」と話す落語家ダイアンさん。生活のすべてが落語につながっている。

### みんなが落語を楽しめるように

最近では日本人の落語家の中にも、英語や韓国語など、外国語で落語をする人が増えてきた。英語落語に挑戦する人にとって、ダイアンさんは力強い人だ。外国語で落語をするときには、単にことばを翻訳するだけでは上手く伝わらないことも多く、いろいろな工夫が必要になってくる。

例えば、「まんじゅう、1人の男が自分はまんじゅうが一番怖いと話す。それを聞いた人たちがいたずらしようと、まんじゅうをいっぱい並べた部屋にその男を閉じ込めるのだが、実は・・・、という話だ。ダイアンさんは、そのまんじゅうをすしに翻案した。「だって、外国人にはまんじゅうがわからないから」。

ダイアン吉日という名前は日本語の「大安吉日」を連想させる。「とてもラッキーな日」という意味だ。ダイアンさんいわく、「一番ラッキーなのは私自身。人を笑わせる落語という仕事に出会えたから。もちろん、言葉がわからないとか大変なこともあったけど、今は毎日、本当に楽しい」。そして、異文化の生活に入っていくのに大切なことは、「笑顔とチャレンジする勇気」だと話す。いつも明るく元気に行動しているダイアンさんを見ていると、なるほどと思えてくる。

今でも旅行好きのダイアンさんは、毎年数回は海外に出かける。そこで、落語を紹介するイベントを積極的に行っている。「私がこんなに好きな日本の文化を世界中に紹介したい。そして、みんなを笑わせたい。こんな素敵なことを知らない、紹介しないなんて、もったいないでしょう！」



国際交流基金, Marugoto Life & Culture lab,  
「楽しい。だから伝えたい」より書き直し

Code de l'épreuve : 204-1262

## Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier

### CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2019

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 1

Notion retenue : **Idée de progrès** – Les femmes et le travail

**Première partie** (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

**TITRE** : 森で働く女性たち de 0'0 à 3'11

(source : [https://www.youtube.com/watch?v=ft\\_mJKxmjVM](https://www.youtube.com/watch?v=ft_mJKxmjVM))

**Deuxième partie** (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion vous procéderez à l'analyse des documents 4-a et 4-b (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

*Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :*

- *identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)*
- *identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins*

Niveau : Première LV3, troisième trimestre, classe de 20 élèves

Notion retenue : Idée de progrès – Les femmes et le travail (programme du cycle terminal du lycée)

Tâche finale : Présenter son projet d'avenir (expression orale en continu)

Outils grammaticaux : formes neutres inaccomplies, l'expression de la pensée, l'impératif négatif (V ないてください。)

Activités langagières :

- compréhension de l'oral (comprendre et extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés audio et audiovisuels ayant trait à un sujet courant A2)
- compréhension écrite (lire des écrits factuels simples et prélever une information dans des prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires, signalétique urbaine, lettres, brochures, courts articles de journaux A2)
- expression orale en continu (présenter un projet A2)

## Document 1

### a) Compréhension écrite

こうこうせい  
高校生アンケート

1. あなたは、自分<sup>1</sup>の 高校<sup>2</sup>が 好きですか。

	男子 (%)	女子 (%)
とても 好き	19.6	23.4
まあまあ <sup>2</sup> 好き	54.6	54.0
あまり 好きじゃない	16.4	15.1
きらい	4.9	3.4
わからない	4.4	4.0

2. あなたの せいせき<sup>3</sup>は どれくらいですか。

	男子 (%)	女子 (%)
トップクラスだと おも 思う	6.2	3.4
中の 上くらいだと おも 思う	19.9	21.0
真ん中くらいだと おも 思う	24.0	26.3
中の 下くらいだと おも 思う	21.1	23.7
かなり 下だと おも 思う	25.3	22.4
分からない	3.5	3.1

3. しょうらい、いい 会社<sup>4</sup>に 入る ことができると おも 思いますか。

	男子 (%)	女子 (%)
とても そう おも 思う	9.1	6.2
そう おも 思う	15.0	14.9
どちらとも 言えない <sup>4</sup>	36.8	40.0
そうは おも 思わない	15.2	16.3
ぜんぜん そうは おも 思わな い	9.4	8.2
分からない	14.5	14.4

1 自分 : soi, soi-même

2 まあまあ : plus ou moins

3 せいせき : résultats scolaires

4 どちらとも 言えない : ni l'un ni l'autre

4. 高校生が しょうらい したい 仕事 ベスト5 (ファイヴ)

	男子	女子
①	がっこう 学校の せんせい 先生	ようちえんの せんせい 先生
②	こうむいん	がっこう 学校の せんせい 先生
③	けんきゅうしゃ	かngoし
④	いしゃ	やくざいし
⑤	コンピューター・プログラマー	こうむいん

b) Expression orale en interaction

Les questions de l'enquête sont posées à la classe et les résultats sont notés au tableau. Les élèves doivent ensuite comparer les résultats avec ceux du Japon.

Document 2

Compréhension orale (document\_3\_CO\_mp3)

ことば	
しんぱい (する) (V1)	Inquiet (s'inquiéter)
だめ	Impossible, sans espoir
しけんに うかる (V5)	Réussir un examen
しゅくだいを 出す (V5)	Donner des devoirs
あきらめる (V1)	Renoncer, abandonner

Vrai (○) ou faux (X) ? Donnez la bonne réponse quand c'est faux.	○ / X
Sayaka va passer un examen d'entrée à l'université dans trois mois.	
Elle est très stressée et fatiguée.	
Malgré tout, elle pense qu'il n'y aura pas de problème, car elle va dans un <i>juku</i> pour se préparer.	
Tout se passe bien dans ce <i>juku</i> .	
Son professeur lui conseille de ne pas trop s'inquiéter et de bien se reposer.	



**Document 3 : compréhension écrite**

はじめまして。私は <sup>はなえ</sup>花江です。父と <sup>あに</sup>母、<sup>あね</sup>兄と <sup>あね</sup>姉、そして

私の <sup>かぞく</sup>5人家族です。私たちは <sup>なごや</sup>名古屋に <sup>す</sup>住んでいます。

しゅみは <sup>おんがく</sup>音楽です。5さいの <sup>とき</sup>時から <sup>たの</sup>ピアノを <sup>ひいていま</sup>ひいていま  
す。ピアノを <sup>ひく</sup>ひく <sup>ことは</sup>ことは <sup>とても</sup>とても <sup>たの</sup>楽しいです。バイオリン  
も <sup>好き</sup>好きですけど、ぜんぜん <sup>できません</sup>できません。

ざんねんですけど、さいきん <sup>ひく</sup>ピアノを <sup>ひく</sup>ひく <sup>じかん</sup>時間が <sup>ありま</sup>ありま

せん。私は <sup>今</sup>今、<sup>こうこう</sup>高校3年生で、とても <sup>いそがしい</sup>いそがしいからです。

私の <sup>こうこう</sup>高校では <sup>じゅく</sup>じゅくに <sup>行く</sup>行く <sup>人が</sup>人が <sup>多い</sup>多いですけど、私は <sup>行きません</sup>行きません。きよねん

部活を <sup>やめました</sup>やめましたから、一人で <sup>べんきょう</sup>勉強する <sup>じかん</sup>時間が <sup>あります</sup>あります。毎日 <sup>としょかん</sup>図書館に <sup>行って</sup>行って、

<sup>3時間</sup>3時間ぐらい <sup>べんきょう</sup>勉強しています。好きな <sup>かもく</sup>科目は <sup>りか</sup>理科です。そして、<sup>だいがく</sup>大学に <sup>入って</sup>入って、

<sup>ぶつりがく</sup>物理学を <sup>べんきょう</sup>勉強したいです。私は <sup>しょうらい</sup>しょうらい <sup>エンジニア</sup>エンジニアに <sup>なりた</sup>なりたいたいですけど、父は

はんたいしています。日本には <sup>じょせい</sup>女性の <sup>エンジニア</sup>エンジニアが <sup>ほんとう</sup>ほんとうに <sup>すく</sup>少ないです。それに、

<sup>じょせい</sup>女性が <sup>いい</sup>いい <sup>しごと</sup>仕事を見つかる <sup>ことは</sup>ことは <sup>たいへん</sup>たいへんだと <sup>おも</sup>思います。でも、<sup>エンジニア</sup>エンジニアに

なる <sup>ことが</sup>ことが <sup>私の</sup>私の <sup>ゆめ</sup>ゆめですから、<sup>がんばります</sup>がんばります。やさしくて <sup>大好き</sup>大好きな <sup>てるもとせんせい</sup>輝元先生は

いつも <sup>「がんばってね、あきらめないでね」と</sup>「がんばってね、あきらめないでね」と <sup>いって</sup>いっています。だから、私は <sup>いっしょ</sup>いっしょ

<sup>うけんめい</sup>うけんめい <sup>べんきょう</sup>勉強して、<sup>行きたい</sup>行きたい <sup>だいがく</sup>大学に <sup>入りた</sup>入りたいたいと <sup>おも</sup>思います。

ことば	
はんたいする (Vi)	S'opposer
<sup>ぶつりがく</sup> 物理学	Physique
<sup>じょせい</sup> 女性	女の 人
見つける (V1)	Trouver

1. <sup>はなえ</sup>花江さんは <sup>かぞく</sup>何人家族ですか。どこに <sup>す</sup>住んでいますか。
2. <sup>ピアノ</sup>ピアノも <sup>バイオリン</sup>バイオリンも <sup>できますか</sup>できますか。

3. 何年生ですか。
4. 花江さんは遊ぶ時間がたくさんありますか。
5. 花江さんの高校ではたくさんの人がじゅくにいきますか。
6. 花江さんはじゅくに通っていますか。どうやって勉強することが好きですか。
7. 大学で何を勉強したいとおもっていますか。
8. つぎの文は正しいですか。○か Xで答えてください。

花江さんは高校で部活をしています。	
会社で働いている女性のエンジニアはあまりいません。	
花江さんのお父さんは、花江さんのゆめはとてもいいとおもっています。	

#### Document 4 (tâche finale : expression orale en continu)

Présenter à l'oral vos projets d'avenir en vous inspirant du texte sur Hanae :

- a) Enregistrement de Melina (4\_EOC\_melina\_m4a)
- b) Enregistrement de Mona (4\_EOC\_mona\_m4a)

Code de l'épreuve : 204-1262

## **Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier**

### **CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2019**

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 2

Notion retenue : **Mythes et héros** – Héros du quotidien

#### **Première partie** (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document (Manabô Bôsai NHK for School.MP4) est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

Manabô Bôsai NHK for School : de 0'00 à 3'37

#### **Deuxième partie** (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion vous procéderez à l'analyse du document 5, productions écrites d'élèves (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

*Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :*

*- identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)*

*- identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins*

Niveau : Terminale LV2, deuxième trimestre, classe de dix élèves.

Notion retenue : Mythes et héros - Héros du quotidien (programme du cycle terminal du lycée)

Tâche finale : Rédiger un texte de 200 à 300 signes sur le sujet : あなたの毎日のヒーローを紹介してください (expression écrite)

Outils grammaticaux :

- expression de la comparaison : …より / …の方が… / …が一番… / …のようです / …に似ています / …と違います (en réactivation)
- propositions déterminantes (en réactivation)
- expression de la pensée en …と思います (en réactivation)
- expression de la conjecture en …でしょう / …かもしれません (en réactivation)
- forme potentielle
- forme passive
- expression du regret en ～てしまう

Activités langagières :

- expression orale en interaction (discuter autour de la définition d'un héros, des points communs et divergences entre les héros du quotidien et les super-héros B1).
- compréhension de l'oral (comprendre les informations essentielles de la présentation audio d'un personnage célèbre et rédiger un compte rendu en français B1)
- compréhension écrite (lire un texte informatif sur un personnage célèbre et répondre à des questions de compréhension B1)
- expression orale en continu : exprimer des hypothèses à partir de photographies
- compréhension écrite : reconstituer une histoire type *manga* à partir d'éléments donnés B1)
- expression écrite (présenter un personnage, une profession en lien avec le sujet B1)

## Document 1

### a) Lexique :

Par groupe de quatre, vous élaborerez la liste du lexique utile pour s'exprimer autour de la thématique du héros (super-héros, héros du quotidien, etc.). Puis, vous traduirez ces expressions en japonais ou rechercherez le lexique inconnu dans le dictionnaire.

### b) Expression orale en interaction :

Par groupe de quatre, vous discuterez autour des questions suivantes :

1. スーパーヒーローは、どのような人ですか。何ができますか。
2. 毎日のヒーローは、どのような人ですか。何をしますか。
3. スーパーヒーローと毎日のヒーローと、どう違いますか。
4. 似ているところもありますか。

## Document 2

Compréhension orale type bac (Noguchi Hideyo.mp4)

Le document (Noguchi Hideyo.mp4) est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

Ecoutez l'enregistrement ci-dessus. Puis, rédigez un compte rendu en français des éléments compris.

Notion : Mythes et héros

Titre : 野口英世 (1876 1928)

ことば	
医学者	Chercheur en médecine
いろり	Foyer, brasero
せいせき 成績	Résultats

(Distribution du script au terme de l'exercice.)

### Document 3 :

Compréhension écrite.

Voici la suite de la biographie de Noguchi Hideyo (1876-1928).  
Lisez le texte. Puis, répondez aux questions en japonais.

#### 野口英世(1876 1928)

子どもの時の野口英世は、大変びんぼうでしたが、学校の成績はいつも一番でした。

お金持ちの子どもは、小学校が終わってから「高等小学校」という学校に 4 年間行く子どもが多かったです。英世も行きたいと思っていましたが、お金がありませんでした。高等小学校の小林栄先生は、英世が頭のいい子どもなので、英世のためにお金を出してくれました。英世はその時からずっと小林先生に助けられました。

高等小学校が終わって、英世は病院で働きながら、医学の勉強を始めました。それから、東京へ行きました。医者になるためでした。医者になるためには、試験に 2 回合格しなければなりません。英世は、2 回合格して、二十歳という若さで、医者になったのです。

英世は医者になった後でも、もっと勉強したいと思って、その後、伝染病研究所で働きました。このころ、英世は細菌（人を病気にするととても小さい生物）の研究が大切だと考えていたので、医学が有名だったアメリカの大学に留学しようと思いましたが、お金がありませんでした。小林先生にまた助けてもらって、やっと出発できたのです。

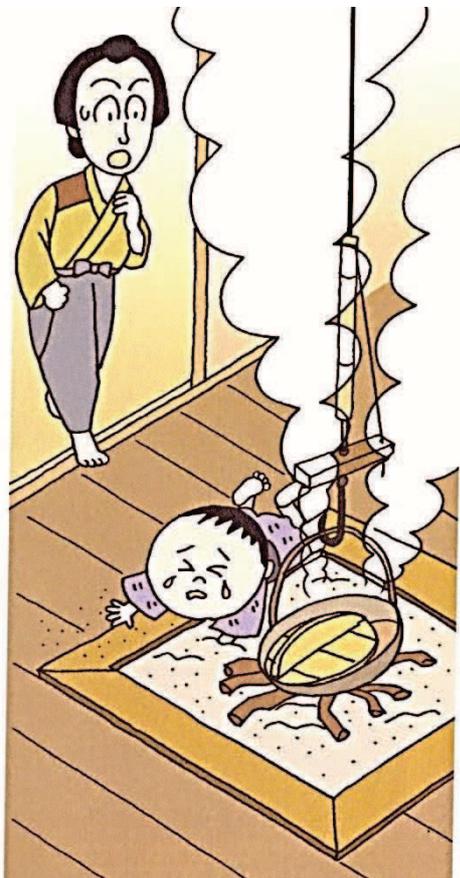
そのころ、南アメリカや西アフリカでたくさんの人が「黄熱病」で死にました。黄熱病というのは、体が黄色くなり、高い熱が出る病気です。英世は黄熱病を調べるために南アメリカにも西アフリカにも行って、病気の人のために一所懸命働きました。

しかし、51歳の時、英世も黄熱病になって、死んでしまいました。世界中の人々が英世の死を悲しく思いました。それから、2004 年から 1000 円札に英世の顔が描かれています。

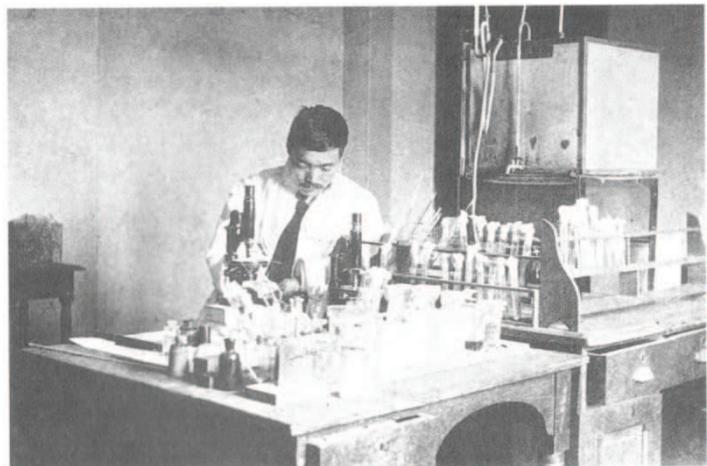
ことば	
医学	医者になるための勉強
合格する (Vi)	Réussir un examen
伝染病	Maladie contagieuse
熱	Fièvre
円札	Billet

1. 野口英世<sup>のぐちひでよ</sup>は、だれでしたか。何年に生まれて、何年に亡くなりましたか。
2. 何歳<sup>なんさい</sup>で医者になりましたか。
3. どこに留学<sup>りゅうがく</sup>しましたか。どうして留学<sup>りゅうがく</sup>しようと思いましたか。
4. どの病気を調べましたか。それは、お金のためでしたか。テキストのどこから分かりますか。
5. 今の日本では、英世<sup>ひでよ</sup>の顔<sup>かお</sup>が毎日見られます。どうしてでしょうか。
6. (あ)、(い)、(う)のイラストを見てください。テキストの中から、イラストに合う文を見つけてください。

(あ) 「.....」 (.....行目)  
 (い) 「.....」 (.....行目)  
 (う) 「.....」 (.....行目)



(あ)



(い)



(う)

7. 「黄熱病<sup>おうねつびょう</sup>」は、どこの病気でしょうか。病気になった人は、どうなりますか。

**Document 4 :**

a) Expression orale en continu.

Observez l'intitulé et les photographies suivantes. Puis, émettez des suppositions sur la vie des Yotsuya.

自分の会社で初めて男性<sup>だんせい</sup>として育休を取った四ツ谷<sup>よつや</sup>さん



ことば

育休 <sup>いくじきゅうか</sup> (育児休暇)	Congé parental
------------------------------	----------------

b) Compréhension écrite.

Reconstituez l'histoire des Yotsuya en remplaçant les illustrations suivantes au bon endroit.

①	②	③	④	⑤
<p>ぼくが育休を取ろう！</p>	<p>むすめ とは今も仲良し</p>	<p>赤ちゃんができた</p>	<p>泣きながら、 むすめ こえの声を聞き、</p>	<p>おかえり！</p>

 <p>仕事に忙しい毎日</p>	 <p>帰るのは遅いので、 家事は妻にお願いしていた</p>	<p>?</p>	 <p>やった!</p>	 <p>私、仕事がしたい。 どうしよう…</p>
<p>?</p>	 <p>ミルクを作り、</p>	 <p>そうじ 掃除をし、</p>	<p>?</p>	 <p>そして、仕事に戻る日が やってきた</p>
<p>?</p>	 <p>金曜日の夜に、 新幹線で帰り、</p>	 <p>ただいま!</p>	<p>?</p>	

c) Expression orale.  
Répondez à la question suivante.

どうして四ツ谷家のお父さんは毎日のヒーローだと言えるでしょうか。

### Document 5 (tâche finale : expression écrite)

Rédigez un texte de 200 à 300 signes sur le sujet : あなたの毎日のヒーローを  
紹介してください。

a) Expression écrite de Célia

Expression écrite      Sujet ②      Mots : 246

私はたくさん毎日のヒーローと思います。  
たとえば、火夫がいます。火天はきげんにき  
らされている人を助けをしています。医者も、人  
の命を助けをしています。びょうきの人を助けて、  
手伝えています。そして、ボランティア  
がいます。もし、時間があったら、ボランティ  
アかつどをすることができます。でも、お  
金がかせげないです。でも、おもしろい人に  
会えるすることができます。私は、ボランティ  
アかつどにきんせいです。びんぼうな人とこ  
まった人を助けいます。『周りの人たちを助け、  
サポートすることが大切なのだ』とあきかお  
先生は言った。  
だから、私はたくさん毎日のヒーローがいま  
す。

b) Expression écrite d'Audrey

私の毎日のヒーローは「いしゃだ」と思っています。  
。 いしゃはびょうきの人を助けられるのです。  
人々のいのちがいしゃに助けられるのです。  
いしゃは毎日のヒーローです。いしゃがな  
かつたら、多く人がなくなります。いしゃ  
はやさしい人といじ悪いを助けます。毎日のヒ  
ーローは火夫もです。火夫はこまった人に  
手伝われるています。いしゃと火夫はふつうな  
生活をするので、ふつうな人です。いしゃ  
と火夫は人々を助けるために、スーパーパワー  
を持ちません。

~~209~~ 209 pages